

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2013



PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Fédération Française de Roller Skating

Sommaire

1.	FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION.....	3
2.	ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005 - 2008	3
3.	PATINAGE ARTISTIQUE – DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016	4
4.	PATINAGE ARTISTIQUE - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012.....	17
5.	PATINAGE ARTISTIQUE - SPORTIFS :.....	18
6.	PATINAGE ARTISTIQUE - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE.....	23
7.	COURSE - DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016	24
8.	COURSE - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012	28
9.	COURSE - SPORTIFS :	29
10.	COURSE - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE	34
11.	RINK HOCKEY - DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016	35
12.	RINK HOCKEY - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012	38
13.	RINK HOCKEY - SPORTIFS :	39
14.	RINK HOCKET - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :	43
15.	IN LINE HOCKEY – DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016	44
16.	IN LINE HOCKEY - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012.....	47
17.	IN LINE HOCKEY - SPORTIFS :.....	48
18.	IN LINE HOCKEY - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :	51
19.	UN DISPOSITIF FEDERAL COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES.....	52

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION

Nom de la fédération	FEDERATION FRANÇAISE de ROLLER SKATING
Déclaration en préfecture	Création en 1910
Publication au Journal Officiel	Date :
Reconnaissance d'utilité publique	Non
Agrément du ministère chargé des sports	Date : Arrêté du 3 août 2004
Délégation du ministère chargé des sports	Date : Arrêté du 15 décembre 2008
Affiliation au CNOSF	Date : 14 novembre 1929
Affiliation à la fédération internationale	Date : 1924
Discipline(s) reconnue(s) de haut niveau	Patinage artistique Course Rink Hockey Roller In Line Hockey

2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005 - 2008

RANG DE LA FRANCE								
	2005		2006		2007		2008	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Toutes disciplines	3 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}		3 ^{ème}	
Patinage artistique	11 ^{ème}		11 ^{ème}		11 ^{ème}		9 ^{ème}	
Course	3 ^{ème}	2 ^{ème}	10 ^{ème}	5 ^{ème}	NC	3 ^{ème}	10 ^{ème}	3 ^{ème}
Rink Hockey		5 ^{ème}	5 ^{ème}			5 ^{ème}	5 ^{ème}	
Roller In Line Hockey	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	5 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}



3. PATINAGE ARTISTIQUE – DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016

3.1. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2005 – 2008	
POINTS FORTS	Progrès des équipes Cadet & Jeunesse qui sont médaillées lors des championnats d'Europe 2007 et 2008 Présence dans toutes les spécialités (retard en combiné)
POINTS FAIBLES	Des difficultés en solo artistique femmes Une orientation prise en 2000 nous a fait prendre du retard sur les épreuves combinées.

3.2. Stratégie en matière d'accès à la pratique

3.2.1. Préambule

Le patinage artistique vient de valider un Plan National de Développement du Patinage Artistique (PNDPA) qui s'articule autour d'un programme d'intervention au sein des clubs afin de les conseiller dans leur structuration (audit) et de les accompagner dans l'amélioration de la qualité de leurs prestations. Cette dernière intervention repose sur trois secteurs d'activités :

- la valorisation de la discipline (outils de communication EFPA);
- la formation des initiateurs et entraîneurs (apport de documents pédagogiques) ;
- Amélioration de la formation des jeunes et de l'offre sportive des clubs (apport d'un dispositif pédagogique de formation : l'EFPA, Règlement EFPA, Pin's, Vignettes et Carnets de patineurs).

Pour cette discipline sportive qui compte plusieurs spécialités, c'est la définition d'un tronc commun d'apprentissage qui permettra ensuite aux jeunes patineurs de s'orienter vers le perfectionnement dans une des spécialités proposées. Ce socle commun d'apprentissage vise à supprimer un morcellement des apprentissages et des compétences d'entraîneur.

Ce plan de développement vise à véritablement accompagner les clubs lors de leurs temps de recrutement et à les guider dans l'encadrement des nouveaux adeptes du patinage artistique. Il tend ainsi à structurer sur le plan national les conditions d'accès à la pratique afin de leur apporter une réelle valeur ajoutée technique et pédagogique dans la perspective d'améliorer la fidélisation des jeunes pratiquants. C'est aussi une méthode pédagogique qui permet au patinage artistique à roulettes de trouver sa place dans l'enseignement scolaire.

La large diffusion d'un manuel technique et pédagogique associée à l'intervention directe au sein des clubs de cadres d'Etat ou moniteurs diplômés vise à améliorer de façon durable la formation initiale des jeunes compétiteurs. Ce dispositif est mené par un chef de projet, professeur de sport, Guillaume Wattraé.

Au terme de l'olympiade 2008-2012, l'objectif est d'améliorer le maillage régional en mettant en place un Formateur Artistique Régional (FAR) qui se déplacera dans les clubs pour leur apporter une aide pédagogique. A raison de trois interventions minimum dans chaque club conventionné, le FAR viendra conseiller les entraîneurs et les dirigeants dans l'organisation de leur pratique

3.2.2. Plan National de Développement du Patinage Artistique

Le Comité National de Patinage Artistique, dans la mise en œuvre de ce plan de développement souhaite renforcer son aide aux clubs et aux comités régionaux.

Le PNDPA s'inscrit dans les politiques régionales actuelles. Les fiches d'actions liées aux conventions (Clubs et CRPA) permettront d'obtenir les financements publics au service du développement.

Le PNDPA a un double objectif :

- Un objectif quantitatif : augmenter le nombre de pratiquants et le nombre de clubs;
- Un objectif qualitatif : améliorer l'offre sportive des clubs et la qualité de formation des jeunes compétiteurs.

Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs du patinage doivent remplir leur rôle en s'investissant dans une logique dynamique de développement. Autrement dit, l'efficacité du PNDPA est dépendante de l'investissement de tous les bénévoles, dirigeants, entraîneurs, juges et des quelques professionnels de notre sport.

¹ EFPA Manuel d'initiation au Patinage artistique



3.2.3. Le cahier des charges (cf. Document 1 en annexe)

Ce cahier des charges a donc pour objet de déterminer le rôle de tous les acteurs qui souhaitent participer au développement de notre sport, afin d'atteindre l'objectif qualitatif et quantitatif La Fédération Française de Roller Skating et plus particulièrement le Comité National de Patinage Artistique aide et accompagne les clubs dans leur démarche.

Cette aide s'organise autour des axes suivants :

- La création de nouveaux clubs;
- La production d'une offre sportive de qualité;
- La formation des entraîneurs de clubs;
- Le développement quantitatif du nombre de licenciés dans les clubs.

L'engagement des clubs, celui du CRPA et les aides du CNPA ainsi que les conventions sont détaillés dans le document 1 (cahier des charges du dispositif de l'accès à la pratique compétitive).

3.3. Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive

3.3.1. L'Ecole Française de Patinage Artistique suivi de la détection

L'offre sportive de nos clubs est en concurrence avec les autres activités proposées au niveau local. Pour favoriser le développement du patinage artistique, son offre sportive doit être tout aussi attrayante, voire plus que les autres au regard des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une activité sportive.

Par ailleurs, l'évolution de la culture sportive dans notre pays nous amène à assimiler de plus en plus l'offre sportive à une offre marchande; ce qui met les clubs en difficulté car aujourd'hui les dirigeants de clubs qui s'investissent bénévolement dans leur association doivent être capables de produire un service sportif d'une qualité professionnelle.

Cette méthode pédagogique prenant appui de l'expérience et des savoir-faire de nos entraîneurs français tout en identifiant les incontournables pour atteindre le plus haut niveau de pratique correspond à la philosophie de nos clubs qui lui ont d'ailleurs accordés un accueil très favorable. Le document aidera les clubs à mettre en place une activité ludique, organisée tout en formant de futurs compétiteurs performants.

3.3.2. Aide à la production d'une offre sportive de qualité :

Face à cette évolution, le CNPA souhaite aider les clubs à produire une offre sportive attractive et de qualité. Pour cela, le CNPA apporte des conseils et des outils qui découlent de l'observation de clubs français qui fonctionnent bien et qui réussissent. Le dispositif « Ecole Française de Patinage Artistique » est l'outil principal du CNPA au service des clubs pour produire une offre sportive de qualité.

L'objectif de la FFRS est d'apporter aux clubs :

- Un guide de structuration des niveaux d'initiation ;
- Une aide à la formation des encadrants des nouveaux pratiquants ;
- Un concept de challenge favorisant l'accès à la pratique compétitive.

Le cahier des charges (document 1) vient compléter et préciser les trois points ci-dessus énoncés.

L'objectif pour le club « EFPA »

- Ancrer un modèle technique de l'initiation au patinage artistique.
- Rendre les clubs plus attractifs au plan local et leur permettre de devenir des clubs formateurs de compétiteurs nationaux, voire de haut – niveau quelle que soit la spécialité pratiquée à la sortie de l'école de patinage.
- Assurer par la formation et la rémunération, la qualité didactique et technique des entraîneurs de club.
- Envisager l'emploi d'un entraîneur salarié à plein temps ou au minimum proposer des temps de vacances complémentaires à un autre emploi;
- Augmenter le nombre de pratiquants ;
- Accompagner les dirigeants de club dans l'élaboration des dossiers de conventionnement (cf. document 1).



3.3.3. Aide au Développement de la pratique régionale :

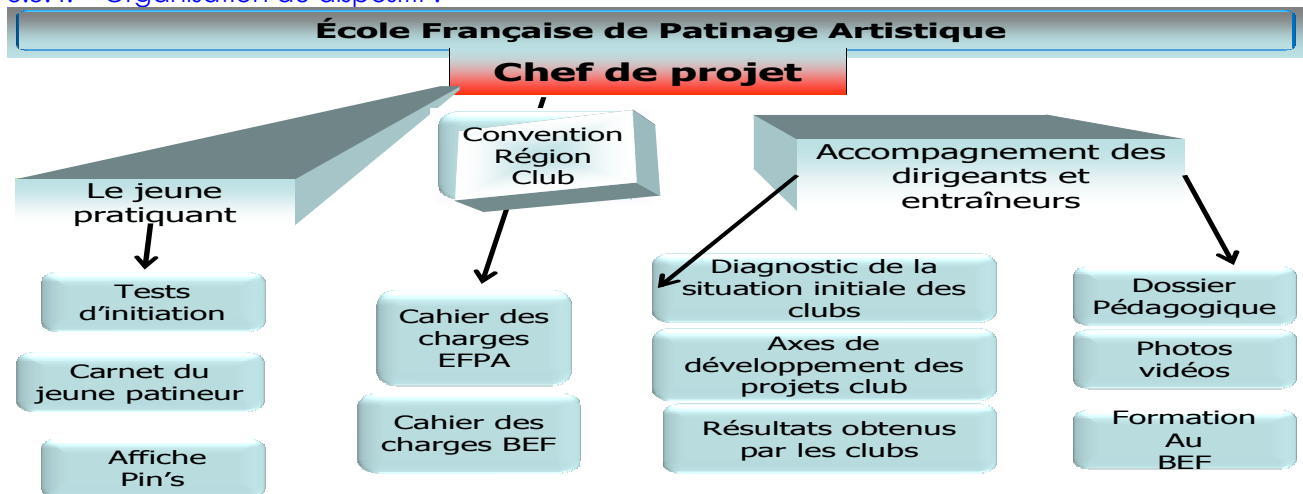
Le CNPA aide les CRPA conventionnés sur le plan pédagogique et matériel grâce :

- Aux interventions d'un Conseiller Technique National dans le cadre des stages secteur 1 et lié à la formation du BEF 1;
- A la mise en place d'un Entraîneur Référent Régional;
- A l'accès à des documents pédagogiques et à une réglementation technique;
- A l'apport de moyens de communication (affiches, tracts, vidéos, photos);
- A l'accès aux fiches techniques des sols sportifs compatibles avec la pratique du patinage artistique;
- A l'élaboration de fiches actions guidant la demande de subvention dans le cadre du plan de développement de la Ligue;
- Au don de pin's et de diplômes pour récompenser les patineurs qui valideront les « Patins Nationaux ».

Ces stages sont accessibles à toutes personnes licenciées dès l'âge de 14 ans spécialistes ou non de la discipline. Il s'agit des deux premiers niveaux de base de la discipline, ils sont accessibles à tous ! De surcroît, ils sont gratuits et se déroulent dans la région.

Tous ces points sont abordés de façon plus exhaustive dans **le document 1**.

3.3.4. Organisation du dispositif :



3.3.5. Récapitulatif du Parcours du jeune pratiquant :

Pour un patineur de 5 à 6 ans	Pour un patineur de 7 à 9 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la pratique: <i>les roulettes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la compétition : <i>les patins</i>
<p>Volume horaire hebdomadaire: 1h30 à 3h00</p> <p>Organisation: interne au club</p> <p>Objectifs: -Transmettre les valeurs que véhicule notre sport comme le respect de soi, des autres, des installations, l'esprit sportif, la discipline, la créativité .</p> <p>-Augmenter le niveau de performance des jeunes pratiquants dès l'initiation.</p>	<p>Volume horaire hebdomadaire: 3h30 à 7h00</p> <p>Organisation: interne au département ou à la région</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accéder à la pratique compétitive -S'Imprégner de l'environnement de la compétition et des règles sportives, -Élever la qualité de patinage.



3.3.6. La détection :

La détection est mise en œuvre pour les catégories minis et espoirs (10 – 12 ans).

Plusieurs temps sont proposés avec regroupement des spécialités Artistique et Danse :

1 stage régional de 2 jours organisé dans toutes les régions

1 stage national de 3 jours organisé en mars

1 stage national de 3 jours organisé au mois d'août

1 sélection finale pour compétition internationale : **Coupe d'Europe** (Mini Espoirs solo artistique et danse) la compétition de référence **Open International d'Hettange** pour les couples danse.

Encadrement: 1 Entraîneur National responsable du secteur 2

2 adjoints d'encadrement soient, 1 spécialiste de l'artistique et 1 spécialiste de la danse.

Formation :

Présence des entraîneurs de clubs sur les 2 temps nationaux. Durant ces stages les entraîneurs nationaux échangent avec les entraîneurs de clubs, les axes d'entraînement à privilégier et donnent des directives techniques, physiques, pédagogiques, générales et individualisées. Souvent spécialisés en Artistique ou en Danse, les entraîneurs peuvent développer leur champ de compétence dans l'autre spécialité.

Le Patineur détecté :

Lors de la dernière olympiade, nous avons constaté un énorme retard de nos jeunes sélectionnés en Coupe d'Europe, en qualité de patinage, ceci les pénalise dans, notamment, la note B. De ce fait, nous avons décidé sur ces temps nationaux, tout en continuant à ancrer le modèle technique, de maintenir des unités d'entraînement dans la spécialité qui n'est pas pratiquée en compétition par le patineur.

Passerelle 1 :

Cet initiative permet dans un premier temps d'enrichir les habilités motrices du jeune, de le rendre plus tonique, rapide et créatif et dans un second temps de véritablement choisir sa spécialisation.

3.3.7. Récapitulatif du patineur détecté :

De 10 à 12 ans le patineur détecté dispose de :

	Entraînement hebdomadaire	stage
Club- Club Elite	5 à 8 heures	2 fois par an
Section sportive	4 h maximum	
Région		2 fois par an
Détection		2 fois par an
Plateau Technique National	3 heures (le mercredi)	1 stage mensuel

3.4. Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau

3.4.1. Préambule

La Fédération Française de Roller Skating a créé dans son parcours vers l'excellence sportive et plus particulièrement dans la filière d'accès au sport de haut niveau, des Plateaux Techniques Nationaux afin de renforcer les liens entre les clubs, les structures et les sportifs de haut niveau.

Le Plateau Technique National a pour objectif principal d'inciter et d'aider les clubs « EFPA » à se structurer durablement dans une démarche d'entraînement en direction du Haut Niveau ainsi que de consolider les clubs Elites.

3.4.2. Plateau Technique National (P.T.N)

Le Plateau Technique National rassemblant les clubs, les clubs Elite et/ou les sections sportives et/ou les pôles implantés sur sa zone géographique, et mettant en réseau les dispositifs régionaux (C.R.E.F, C.L.E, etc.) offre :

- Aux sportifs, des conditions plus adéquates pour s'entraîner;
- Aux entraîneurs, un site de formation continue ou validante;
- Aux clubs Elite, une complémentarité structurelle à la formation de ses athlètes.

D'ores et déjà, deux dispositifs sont aujourd'hui identifiés :

- Zone Nord, en Ile de France dont le responsable est l'Entraîneur National responsable du pôle.
- Zone Sud, en Aquitaine dont le responsable est l'Entraîneur National responsable du pôle.

Au cours de l'olympiade, nous étudierons d'autres possibilités d'ouverture de PTN à savoir le secteur ouest avec la ligue de Bretagne, 1ère région en terme de licenciés ou l'Est plus spécialisé en Danse.

Il convient de définir les attendus et les critères de la Direction Technique Nationale pour l'implantation d'un Plateau Technique National et de préciser chacune de ses strates au travers d'un cahier des charges.

a) Attendu de la Direction Technique Nationale

La FFRS dans sa politique fédérale sportive souhaite revaloriser l'action des clubs formateurs de sportifs de haut niveau et dynamiser leurs actions dans les filières d'accès au haut niveau. Néanmoins, le facteur limitant de l'offre des clubs demeure le volume horaire qu'ils sont capables d'attribuer aux jeunes patineurs.

Cette création de Plateau Technique National, par la complémentarité des différentes strates répond à ce besoin. La Direction Technique Nationale étudiera les propositions à partir des objectifs suivants :

- Construire un dispositif de proximité comparable à celui de la concurrence étrangère au même âge;
- Augmenter la qualité et la quantité des entraînements;
- Mettre régulièrement les jeunes en concurrence sur des temps de stage, d'évaluation ou de simulation de compétition;
- Mesurer avec précision les points forts et les points faibles des sportifs;
- Elever le niveau technique et physique pour l'entrée en catégorie junior;
- Favoriser la pratique de haut niveau des féminines par un dispositif plus harmonieux;
- Eviter les ruptures, les cassures par les déracinements précoces en structures pôles;
- Multiplier les échanges entre les entraîneurs nationaux et les entraîneurs de club et de club « Elite »;
- Ouvrir les champs de compétences des entraîneurs de club.

La mise en place des compétences des Entraîneurs Nationaux au service des clubs permet de relayer et de mieux appliquer les directives du responsable de la détection ou celles du Directeur des équipes de France.

Ainsi, les entraîneurs de club peuvent régulièrement partager et résoudre leurs problématiques de terrain. Ceci constitue une véritable valeur ajoutée pour le patineur qui bénéficie ainsi d'un meilleur rapport Qualité - Quantité dès sa détection.

🚩 Mode de détection : 2 critères.

Les résultats nationaux de l'année précédente

Et/ou évaluation du niveau par l'entraîneur national du secteur 2 ou celui du secteur 3.

🚩 Modes d'intervention :

Le P.T.N. doit être en mesure d'offrir au minimum 30% de volume d'entraînement supplémentaire aux patineurs.

1 entraînement hebdomadaire (mercredi) sur la structure permanente,

1 stage mensuel,

Intervention en club de l'entraîneur du P.T.N.

La pratique sur des surfaces (parquet, ciment, granito...) et des dimensions différentes (minimum 20m x 40m) est un atout considérable pour habituer le patineur aux adhérences et repères différents afin qu'il trouve des solutions motrices efficaces.



Encadrement :

Responsable : l'Entraîneur National et responsable du pôle.

Adjoint d'entraînement : un entraîneur vacataire, diplômé d'Etat.

Adjoints d'entraînement : les entraîneurs des clubs formateurs.

Formation :

Tutorat des entraîneurs de club notamment sur l'approche de la préparation physique et spécifique.

Le patineur détecté dispose de :

A 10 ans : stage mensuel+ Intervention de l'entraîneur du P.T.N.

De 11 à 14 ans : 1 entraînement hebdomadaire (mercredi) sur le pôle et 1 stage mensuel,

Intervention en club de l'entraîneur du P.T.N.

Passerelle 2

Pour le patineur sélectionné à une compétition internationale « test », l'entraîneur national du P.T.N lui accordera, en présence de son entraîneur de club, des temps d'entraînement axés sur ses programmes de compétition et conseillera le couple athlète-entraîneur dans les choix techniques et tactiques à mener.

Passerelle 3

Pour le patineur sélectionné à une compétition internationale « test » et hors secteur géographique du PTN, l'entraîneur national l'accueillera dans sa structure ou se déplacera dans son club.

b) Cahier des charges

P.T.N.	AQUITAINE	ILE DE FRANCE
Clubs formateurs	UA Gujan-Mestras (Zone semi rurale) Stade Pessacais UC (C.U.B) SA Gazinet Cestas	Groupement Epam (Hauts de Seine)
Section sportive	En cours d'étude	Issy les Moulineaux
Pôle	France	France
Structure support	Creps Aquitaine	CDFAS Eaubonne
Structures d'entraînement	Installation de la structure support + celles des clubs formateurs	
Spécialités	Artistique et Danse solo	Toutes
Coordination	Monsieur Joël Pigeon Entraîneur National Contractuel d'Etat	Monsieur Arnaud Mercier Directeur des Equipes de France Cadre fédéral
Encadrement	Cadre ci-dessus + 1 vacataire diplômé	Cadre ci-dessus + 1 vacataire diplômé
Collectifs	Mini, Espoir, Cadet	
Public cible	Mixte de 10 à 14 ans	
Public invité	Tout(e) sélectionné(e) à une compétition internationale (Cf. Passerelles 2 et 3)	
Structure ressources De Formation	Tutorat des entraîneurs de club bénévoles Formation continue des entraîneurs professionnels. Il pourrait devenir la structure d'accueil de formation et de validation du prochain Diplôme d'entraîneur Fédéral.	

3.4.3. CLUB ELITE»

Lors de la dernière olympiade, les pôles d'accession au haut niveau, regroupant 80 % des athlètes français sur liste ont pris une part déterminante dans le dispositif.

La stratégie de la Direction Technique Nationale est double : consolider la filière d'accession au haut niveau autour des deux structures permanentes implantées au CREPS (Aquitaine) et au CDFAS (Ile de France) ; limiter le recrutement aux athlètes rentrant au lycée. En effet, le déracinement du jeune sportif collégien vers des structures permanentes éloignées du domicile familial n'a pas apporté de façon globale une entière satisfaction. De plus, les clubs se sont sentis dépossédés de leurs meilleurs athlètes ce qui a généré un climat de confusion.



La FFRS a donc choisi pour cette olympiade de rassembler ses structures autour du sportif et de valoriser les clubs formateurs de sportifs de haut niveau en créant un label « ELITE ».

Les clubs Elite deviennent dès lors partenaires de la FFRS et de la DTN dans la mise œuvre de sa politique de haut niveau. Ce programme club « ELITE » a pour objectifs :

- d'identifier les clubs qui alimentent régulièrement les listes des sportifs de haut niveau (espoir, jeune, senior, élite), les différents collectifs des équipes de France à partir de la catégorie espoir;
- de renforcer les liens de collaboration entre la FFRS et ses clubs.
- de permettre de prendre une part active dans la formation des sportifs et des entraîneurs;
- de remettre le sportif au cœur du projet dans un environnement plus rayonnant;
- d'obtenir de la commission nationale du sport de haut niveau la reconnaissance de ce dispositif, pour valoriser le fonctionnement des clubs ELITE au niveau local, notamment par les services déconcentrés de l'Etat (DRDJS) et les collectivités territoriales (régions, Conseils généraux, etc.).

📄 Cahier des charges (en annexe)

Les éléments complémentaires sont fournis en annexe dans le cahier des charges PTN. Il précise les critères de labellisation, les engagements pris par la FFRS et par le club signataire de la convention club « Elite ». La Fédération Française de Roller Skating s'engage à diffuser sur son site Internet la liste des clubs labellisés afin que les autorités administratives et politiques puissent la consulter.

Chaque année, le Directeur Technique National arrêtera une liste des clubs qui seront susceptibles d'obtenir le label de club « Elite

3.4.4. SECTION SPORTIVE

a) Les attendus de la DTN

Les années en collège sont des années déterminantes pour les apprentissages moteurs du futur athlète de haut niveau. Entre 13 et 14 ans, le patineur doit avoir appris l'éventail des difficultés techniques.

C'est aussi l'âge des premiers championnats d'Europe. A ce niveau, la concurrence est déjà rude et, pour figurer sur le podium, il doit avoir acquis un bagage technique de niveau senior (certes avec moins de fiabilité et de maturité d'expression).

Les volumes horaires pratiqués chez nos jeunes sont généralement très inférieurs à ceux de la concurrence étrangère. Souvent mal répartis dans la semaine, les entraînements deviennent source de problèmes entre le club et la famille. Il convient donc de trouver des solutions plus équilibrantes et plus efficaces pour le jeune détecté qui rentre dans le double projet. Les sections sportives offrent un aménagement qui permet d'améliorer notablement la situation de ces jeunes athlètes.

📄 Objectifs sportifs

L'augmentation des charges d'entraînement, accompagnée d'une meilleure répartition des charges, améliore la qualité des entraînements du jeune détecté et, par voie de conséquence, sa récupération.

Il est donc souhaitable d'envisager au moins deux unités d'entraînement apportant un complément de 3 à 4 heures par semaine.

📄 Objectifs scolaires

Le suivi et le soutien scolaire sont indispensables à la réalisation du double projet. Ainsi l'élève patineur pourra maintenir une scolarité dite « normale » avant les années lycée où d'autres formes d'études pourront lui être proposées.



b) Modalités de fonctionnement :

Identification	Club support	Etablissement scolaire
Encadrement	Entraîneur diplômé d'état	Professeur d'EPS
Public mixte	Licencié(e)s à la FFRS	Scolarisé(e)s dans l'établissement
Installation sportive	Compatible à la pratique de cette discipline	A proximité de l'établissement
Volume horaire De 3h à 4heures	2 unités par semaine de 1h30 à 2h	Aménagement de la scolarité
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> • Détection régionale • Détection nationale • Equipe de France 	<ul style="list-style-type: none"> • De la 6^{ème} à la 3^{ème}
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Par le responsable du Plateau Technique National • Par les résultats sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Par le Professeur d'EPS • Par les résultats scolaires

 Cahier des charges

Les éléments complémentaires sont fournis en annexe dans le cahier des charges PTN

3.4.5. LES POLES

Les pôles ont pris une part déterminante dans le dispositif d'accès au haut niveau et regroupent 80 % des athlètes français sur liste. Il convient donc de consolider la filière d'accès au haut niveau autour des deux structures permanentes implantées au CREPS (Aquitaine) et au CDFAS (Ile de France). En effet, ces dernières offrent des conditions d'entraînement et d'étude aux athlètes des équipes de France qu'ils ne trouvent qu'exceptionnellement en club.

Les résultats internationaux, tant dans la catégorie Jeunesse que dans les autres catégories (et ce pour l'ensemble des spécialités) vont crescendo et ont dépassé les objectifs fixés. Pour la prochaine olympiade, les besoins des athlètes et la spécificité de chaque structure d'accueil nous amène à différencier les missions et les cahiers des charges des structures permanentes.

En premier lieu, on peut observer que 100% des patineurs médaillés en couple artistique et danse catégories jeunesse et junior confondues sont sur le pôle d'Eaubonne et que les effectifs à potentiels en Solo Artistique des équipes de France sont ensuite partagés entre les 2 structures.

En second lieu, la nouvelle offre du CREPS de Talence (la scolarité alternative) déjà testée par le Tennis et Tennis de table, nous permettrait de réviser la 2ème structure en s'inscrivant prioritairement dans une logique d'accès au haut-niveau de la pratique féminine et de proposer des cursus mieux aménagés.

Pôles et la Permanence d'Entraînement

L'encadrement permanent sur la structure permet d'individualiser la préparation de l'athlète pendant l'année scolaire mais aussi durant les vacances scolaires (petites et grandes). Cette permanence est délocalisée durant la fermeture de l'établissement support (CDFAS, CREPS) le plus souvent sur Gujan-Mestras qui est dotée d'une installation spécifique au patinage ou sur Mèze au centre d'accueil « le Taurus ».

a) Attendus de la Direction Technique Nationale

 Pôle France d'Eaubonne

La majorité des athlètes de cette structure pratique 2 spécialités dans les compétitions de référence. En les cumulant, ils augmentent leur volume d'entraînement.

La majeure partie de ces athlètes sont licenciés à l'EPAM laquelle dispose d'un réseau francilien de 7 clubs. L'offre club y est importante et vient largement compléter le manque de volume horaire de la structure.

Il y a unité d'entraîneur puisque Monsieur Mercier est à la fois responsable du pôle, Directeur des Equipes de France et entraîneur principal de l'EPAM.



L'objectif prioritaire dans cette structure est l'amélioration de la qualité dans la quantité, à savoir:

- Améliorer les aménagements scolaires,
- Améliorer le suivi médical et psychologique du sportif,
- Diminuer les temps de transport en augmentant les temps d'entraînement sur la structure,
- Améliorer la récupération,
- Cibler davantage le recrutement en réduisant le bassin de recrutement.

🇫🇷 Pôle France de Talence

L'objectif prioritaire est l'amélioration de la quantité dans la qualité pour l'accession au haut niveau des féminines.

Si la « scolarité traditionnelle » avec aménagement des emplois du temps est très au point et donne satisfaction (100% des jeunes sont titulaires du baccalauréat) elle présente cependant des limites pour bon nombre de nos jeunes filles à potentiel qui supportent mal la densité des cadences d'entraînement et de cours.

Nous avons pu observer une aggravation des blessures, des déprimés et des prises de poids allant parfois jusqu'à l'arrêt de la pratique.

En effet, les sports à forte charge d'entraînement et/ou à maturité précoce ont besoin d'une plus grande souplesse de fonctionnement et ceci était le talon d'Achille de notre ancien dispositif. De plus, la scolarité « traditionnelle » permet difficilement d'obtenir des volumes d'entraînement comparables à ceux de la concurrence.

En conséquence, les moyens à mettre en œuvre sont les suivants :

- Augmenter le volume d'entraînement,
- Améliorer les rythmes de formation-récupération-entraînement-compétition,
- Affiner la préparation physique et psychologique des athlètes féminines,
- Mettre en place un suivi diététique et un accompagnement psychologique individualisé.

b) Modes de fonctionnement

	Pôle France d'Eaubonne	Pôle France de Talence
Installation support	CDFAS	CREPS Aquitaine
Encadrement	Monsieur Arnaud Mercier Directeur des Equipes de France Cadre fédéral	Monsieur Joël Pigeon Entraîneur National Cadre Fédéral
Objectif	Améliorer la qualité dans la quantité	Améliorer la quantité dans la qualité
Bassin de recrutement	Ile de France, Bretagne	Aquitaine, Midi-Pyrénées
Spécialités pratiquées	Toutes	Artistique solo
Recrutement	Mixte	Féminin (à grande majorité)
Clubs formateur	Epam (Haut de seine)	UAGujan-Mestras (Zone semi-rurale) Stade Pessacais UC (C.U.B)
Collectifs	Jeunesse, Junior, Senior (-23ans) Senior « Elite »	Jeunesse, Junior, Senior (-23ans) Senior « Elite »
Permanence d'entraînement	Durant les petites vacances et les grandes vacances (Le plus souvent délocalisée).	Durant les petites vacances et les grandes vacances (Le plus souvent délocalisée).
Structure ressources D'entraînement	Plateau Technique National Nord Et site de stages nationaux	Plateau Technique National Sud Et site de stages nationaux
Structure ressources De Formation	•Tutorat des entraîneurs de club bénévoles •Formation continue des entraîneurs professionnels. •Il pourrait devenir les structures d'accueil de formation et de validation du prochain Diplôme d'entraîneur Fédéral.	•Tutorat des entraîneurs de club bénévoles •Formation continue des entraîneurs professionnels. •Il pourrait devenir les structures d'accueil de formation et de validation du prochain Diplôme d'entraîneur Fédéral.



3.4.6. Récapitulatif du parcours de patineur Cadet Collégien

De 13 à 14 ans le patineur cadet collégien dispose de :		
	Entraînement hebdomadaire	stage
Club – Club Elite	6 à 12 heures	2 fois par an
Section sportive	4 h maximum	
Région		2 fois par an
Equipe de France		2 modules par an
		+ 1 stage préparatoire aux championnats d'Europe
Plateau Technique National	3 heures (le mercredi)	1 stage mensuel
	Temps de Préparation à la compétition test ou de référence	

3.4.7. Récapitulatif du parcours de patineur Jeunesse Lycéen en structure Pôle

a) Pour un athlète pratiquant 1 spécialité

De 15 à 16 ans le patineur Jeunesse Lycéen dispose de :		
	Entraînement hebdomadaire	stage
Club	3 heures	2 fois par an
Région		2 fois par an
Equipe de France		2 modules par an
		+ 1 stage préparatoire aux championnats d'Europe
Pôle	12	Permanence d'entraînement
Plateau Technique National	Temps d'entraînement supplémentaire individualisés liés à la Préparation d'une compétition test ou de référence	1 stage mensuel

b) Pour un athlète pratiquant 2 spécialités

Collectif jeunesse	Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	annuel soit 15h par semaine
	PERIODE DE COMPETITIONS												
Pôle	56	28	56	28	42	42	28	0	42	42	56	42	462
Stage CRPA	0	8	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Club Elite- stage Club	5	3	5	16	3	5	0	39	5	5	5	16	107
Stage National	15	12	15	0	0	0	0	24	0	0	0	0	66
Compétitions Régionales	0	0	0	4	0	8	0	0	0	0	0	0	12
Compétitions Nationales					16		20						36
Compétitions internationales "Tests"				8		8				6			22
Compétition de référence								20					20
VOLUME HORAIRE	76	51	85	56	61	63	48	83	47	53	61	58	742



3.5. Stratégie de préparation aux finales et aux podiums des compétitions de référence

3.5.1. Améliorer la préparation des équipes seniors

a) Attendus de la Direction Technique Nationale

🚩 Experts étrangers d'une spécialité

Le Staff France convoqué anime les stages coordonnés par le Directeur des Équipes de France. L'intervenant expert d'une spécialité (Italien, Espagnol, Allemand) intervient aux côtés du Staff France et apporte une valeur ajoutée au dispositif et ce pour l'ensemble des spécialités.

🚩 Un programme de compétitions internationales par spécialité

En tenant compte des évaluations sur les stages nationaux et des résultats de la saison précédente le Directeur des Equipes de France procède aux sélections des différentes compétitions identifiées par rapport à l'intérêt qu'elles apportent soient au collectif, à la spécialité, à la planification individualisée de l'athlète.

Les compétitions tests choisies réunissent généralement plusieurs catégories d'âge et se singularisent par la ou les épreuves d'une ou des spécialités.

Pour les athlètes qui passent le baccalauréat, le mois de juin est libéré de compétition au profit des études.

La participation aux compétitions tests appartient non seulement au processus d'entraînement mais aussi à la culture de ce sport. Pour mieux appréhender l'environnement (jury, concurrence étrangère) le jour « j », l'athlète doit se mesurer en situation de compétition. Ceci lui permet également d'être connu et reconnu par le milieu.

La pôle position de l'Europe avec 6 pays classés dans les 10 premiers mondiaux et avec l'Italie championne du monde, permet d'avoir des niveaux de compétitions très relevés et un championnat d'Europe digne d'une finale des championnats du monde.

Senior	Compétitions tests	Compétition de référence
Senior (-23 ans)	Coupe d'Allemagne ou Trophée Filippini Coupe d'Italie	Championnat d'Europe
Senior artistique	Coupe d'Espagne Coupe d'Allemagne Coupe d'Italie	Championnat du Monde
Senior couple artistique	Trophée Barbieri Trophée international du Prestige Championnat d'Europe	Championnat du Monde
Senior in-line	Coupe d'Europe Trophée international du Prestige	Championnat du Monde
Senior couple danse	Trophée Filippini Open international d'Hettange Grande Championnat d'Europe	Championnat du Monde
Senior danse solo	Coupe d'Europe Open international d'Hettange Grande	Championnat du Monde

🚩 Stages EDF

En 1ère partie de saison, il y a 2 modules de stages de préparation et d'évaluation ; en janvier, au CRPES Aquitaine et en mars, au CDFAS d'Eaubonne.

Athlètes	Objectifs	Intervenants	durée	Volume horaire	Thèmes abordés
Par spécialité Equipe Junior et Senior Mondial Equipe senior (-23ans)	Amélioration technique Evaluation physique EVALUATION	Staff France Un intervenant étranger	2 MODULES de 3 jours	15h (5h / jour)	Préparation physique Figures Imposées Figures libres Expression Corporelle



Pour le collectif senior (championnat du Monde)

Chaque athlète est un cas différent! Le plus souvent, il est entré dans la vie active. Sa maturité lui confère une clairvoyance quant à ses propres besoins ce qui modifie complètement le rôle de l'entraîneur à ses cotés. La co-gestion devient le terme le plus approprié. Par son expertise, l'entraîneur devra articuler toutes les composantes pour accompagner l'athlète dans la phase optimale de sa carrière.

De plus, l'entraînement ne se conçoit plus sur le même rapport qualité quantité et sur le même modèle pédagogique. En effet le patineur a capitalisé de l'expérience, a construit une technique et un style qui lui sont propres et singuliers. Au fil du temps, il a gommé ses points faibles. Il convient donc maintenant de développer l'expertise disciplinaire pour vaincre la concurrence étrangère.

Autour des entraîneurs nationaux, des travaux d'expertise seront menés pour optimiser l'efficacité et l'efficience le jour «j» afin de tenter de conduire les meilleurs vers le titre suprême de Champion du Monde.

Quelque soit le collectif, la préparation à la compétition de référence se conçoit dans la complémentarité des différents dispositifs et est individualisée aux besoins spécifiques de l'athlète.

b) Modes de fonctionnement

Ainsi, l'athlète pourra en fonction des ses besoins personnels construire la planification de sa préparation sportive avec l'entraîneur national dans l'ensemble des structures afin de répondre aux besoins spécifique de volume horaire et de qualité de vie.

L'entraînement individualisé en structure pôle implique nécessairement la mobilisation d'une installation pour un seul athlète.

En complément du dispositif de stages nationaux, l'athlète trouvera appui après du :

ATHLETE SENIOR	Moyens	Ressources humaines
Club Elite	<ul style="list-style-type: none"> • Installation • Stages 	Encadrement technique
Plateau Technique National	<ul style="list-style-type: none"> • Installation • Actions spécifiques au PTN • Entraînement personnel sur programmes (PC+PL) avant une compétition internationale • Travaux d'expertise 	Entraîneur national + Expert dans un domaine scientifique
Pôle	<ul style="list-style-type: none"> • Installation • Unités d'entraînement à la carte 	Equipe de professionnel médico - technique
Permanence d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> • Installation • Gestion des périodes de vacances avec entraînements ciblés. 	Entraîneur National

En utilisant les différentes structures, l'athlète pourra construire sa vie au quotidien autour au mieux d'une unité de lieu au pire d'une zone de proximité pour ses entraînements, son activité professionnelle, son domicile.

Ainsi, les structures deviennent véritablement au service des athlètes !



4. PATINAGE ARTISTIQUE - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS FEMMES – HOMMES - COUPLES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE & CM	CE & CM	CE & CM	CE & CM
Résultats attendus	6 à 7 ^{ème} rang mondial	6 ^{ème} rang mondial	5 ^{ème} rang mondial	5 ^{ème} rang mondial

COMPETITIONS DE REFERENCE JUNIOR FEMMES – HOMMES - COUPLES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	1 médaillé 2 finalistes	1 médaillé 2 finalistes	1 médaillé 2 finalistes	1 médaillé 2 finalistes

COMPETITIONS DE REFERENCE CADET JEUNESSE FEMMES – HOMMES - COUPLES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE	CE	CE	CE
Résultats attendus	2 médaillés	2 médaillés	2 médaillés	2 médaillés



5. PATINAGE ARTISTIQUE - SPORTIFS :

5.1. Listes ministérielles		
	CRITERES*	QUOTAS
ELITE	Champion du Monde	
SENIOR	Sélection CM senior <u>Spécialités :</u> - artistique solo et couple - danse solo et couple - artistique solo in line	10 quotas
JEUNE	Sélection CE Seniors (jusqu'à – 23 ans) Sélection CM & CE Juniors N & N-1 <u>Spécialités :</u> - artistique solo et couple - danse solo et couple	12 quotas
ESPOIRS	Sélection CE Cadets Jeunesse N & N-1 <u>Spécialités :</u> - artistique solo et couple - danse couple	18 quotas

* Grille de référence à décliner selon les spécificités de votre discipline (voir en annexe 3).



5.2. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

Age	Catégories Fédérales	Collectifs	Listes
30 et +			
29		Seniors	* Elite Et Seniors
28			
27	Seniors*		
26			
25			
24			
23	- 23 ans *		
22			
21			
20			
19			
18	JUNIOR		
17			
16	JEUNESSE	* Collectif Cadet Jeunesse	* Espoirs
15			
14	CADET		
13			
12	ESPOIR	* Collectif Mini/Espoir	
10-11	MINI		

NOM DU COLLECTIF* : MINI ESPOIRS.	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Les meilleurs de la finale des championnats de France.
Tranche d'âge concernée	10 à 12 ans
Effectifs**	26 athlètes
Objectif sportif	Mise en concurrence dès le plus jeune age avec les patineurs étrangers de leur génération. Accoutumance à la compétition de haut niveau
Organisation de la formation sportive	1 stage national de 3 jours organisé en mars 1 stage national de 3 jours organisé au mois d'août 1 sélection finale pour compétition internationale : Coupe d'Europe (Mini Espoirs solo artistique et danse) la compétition de référence Open International d'Hettange pour les couples danse.
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Collectif féminisé à 80%
Encadrement national du collectif	1 Entraîneur National responsable du secteur 2 2 adjoints d'encadrement soient, 1 spécialiste de l'artistique et 1 spécialiste de la danse.
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs, Plateau Technique National, dispositif de détection
Convention et cahier des charges	Cahier des charges en annexe Convention en cours de validation par CA FFRS le 4 juillet 2009.

NOM DU COLLECTIF* : CADET JEUNESSE	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	En tenant compte des évaluations sur les stages nationaux, les compétitions tests et les compétitions nationales, le Directeur des Equipes de France propose ses sélections au D.T.N.
Tranche d'âge concernée	De 13 à 16 ans
Effectifs**	18 à 20 athlètes toutes spécialités
Objectif sportif	Différents en fonctions des spécialités <ul style="list-style-type: none"> - podium pour les couples - dans 5 premiers chez les garçons - 1 fille dans les 8 premières
Organisation de la formation sportive	2 stages nationaux 2 compétitions tests
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Collectif mixte
Encadrement national du collectif	Directeur des Equipes de France & Staff National
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	LE PLATEAU TECHNIQUE NATIONAL avec : Section sportive, Club Elite, Pôles et dispositif National
Convention et cahier des charges	Cahier des charges en annexe Convention en cours de validation par CA FFRS le 4 juillet 2009.

COLLECTIF JUNIOR & moins de 23 ANS	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	En tenant compte des évaluations sur les stages nationaux, les compétitions tests et les compétitions nationales, le Directeur des Equipes de France propose ses sélections au D.T.N.
Tranche d'âge concernée	17 à – de 23ans
Effectifs**	8 à 10 athlètes
Objectif sportif	Le pôle position de l'Europe avec 6 pays classés dans les 10 premiers mondiaux et avec l'Italie championne du monde permet d'avoir des niveaux de compétitions très relevés et un championnat d'Europe digne d'une finale des championnats du monde. Donc pour les -23ans, il s'agit de s'approcher progressivement du groupe de finale. Pour les championnats du monde juniors, être dans les 5 premières nations mondiales.
Organisation de la formation sportive	En première partie de saison, 2 modules de stages de préparation et d'évaluation et en 2ème partie le stage préparatoire aux championnats d'Europe Les compétitions tests choisies réunissent généralement plusieurs catégories d'âge et se singularisent par la ou les épreuves d'une ou des spécialités. Pour les athlètes qui passent le baccalauréat, le mois de juin est libéré de compétition au profit des études. La participation aux compétitions tests appartient non seulement au processus d'entraînement mais aussi à la culture de ce sport. Pour mieux appréhender l'environnement (jury, concurrence étrangère) le jour « j », l'athlète doit se mesurer en situation de compétition pour être reconnu par le milieu.
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	L'objectif prioritaire est l'amélioration de la quantité dans la qualité pour l'accession au haut niveau des féminines. Si la « scolarité traditionnelle » avec aménagements des emplois du temps est très au point et donne satisfaction puisque 100% des jeunes sont titulaires du baccalauréat, elle présente cependant des limites pour bon nombre de nos jeunes filles à potentiel qui supportent mal la densité des cadences d'entraînement et de cours. Nous avons observé une aggravation des blessures, des déprimés, des prises de poids allant jusqu'à l'arrêt de la pratique. En effet, les sports à fortes charges d'entraînement et/ou à maturité précoce ont besoin d'une plus grande souplesse de fonctionnement et ceci était une faiblesse de notre ancien dispositif. De plus, La scolarité « traditionnelle » permet difficilement d'obtenir des volumes d'entraînement comparables à ceux de la concurrence. Les moyens à mettre en œuvre sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le volume d'entraînement, • Améliorer les rythmes de formation-récupération-entraînement-compétition, • Affiner la préparation physique et psychologique des athlètes féminines, Mettre en place un suivi diététique et un accompagnement psychologique individualisé.
Encadrement national du collectif	Directeur des Equipes de France Et Staff National 1 cadre d'état + 1 contractuel d'état + vacataire diplômé Associés aux entraîneurs des clubs « Elite »

Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Club « Elite » Pôles et permanence d'entraînement Et dispositif National
Convention et cahier des charges	Cahier des charges en annexe Convention en cours de validation par CA FFRS le 4 juillet 2009.

COLLECTIF SENIORS	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	En tenant compte des évaluations sur les stages nationaux, les compétitions tests et les compétitions nationales, le Directeur des Equipes de France propose ses sélections au D.T.N. Sur le championnat d'Europe, le classement de l'athlète doit se situer dans le créneau des nations concurrentes (différentes en fonction de la spécialité).
Tranche d'âge concernée	De 19 à 30 ans
Effectifs**	8 à 10 athlètes
Objectif sportif	Pour les Championnats du Monde SENIOR, être dans les 5 premières nations mondiales en fin d'olympiade. Podium. En fin d'olympiade, Sélections aux Jeux Mondiaux au moins dans 2 spécialités.
Organisation de la formation sportive	En première partie de saison, 2 modules de stages de préparation et d'évaluation et en 2ème partie 1 stage préparatoire aux championnats d'Europe et 1 préparatoire au mondial. L'encadrement permanent sur la structure Pôle permet d'individualiser la préparation de l'athlète pendant l'année mais aussi durant les périodes de vacances (petites et grandes). Cette permanence est délocalisée durant la fermeture de l'établissement support. La préparation à ces compétitions de référence se conçoit dans la complémentarité des différents dispositifs et est individualisée à l'athlète.
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Dans ce collectif, il n'y a pas d'organisation et de dispositif spécifiques aux féminines puisque à ce stade chaque besoin d'athlète est unique et est étudié individuellement.
Encadrement national du collectif	Directeur des Equipes de France & Staff National 1 cadre d'état + 1 contractuel d'état + vacataire diplômé Associés aux entraîneurs des clubs « Elite »
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Club « Elite » Pôles, permanence d'entraînement et dispositif National
Convention et cahier des charges	Cahier des charges en annexe Convention en cours de validation par CA FFRS le 4 juillet 2009.



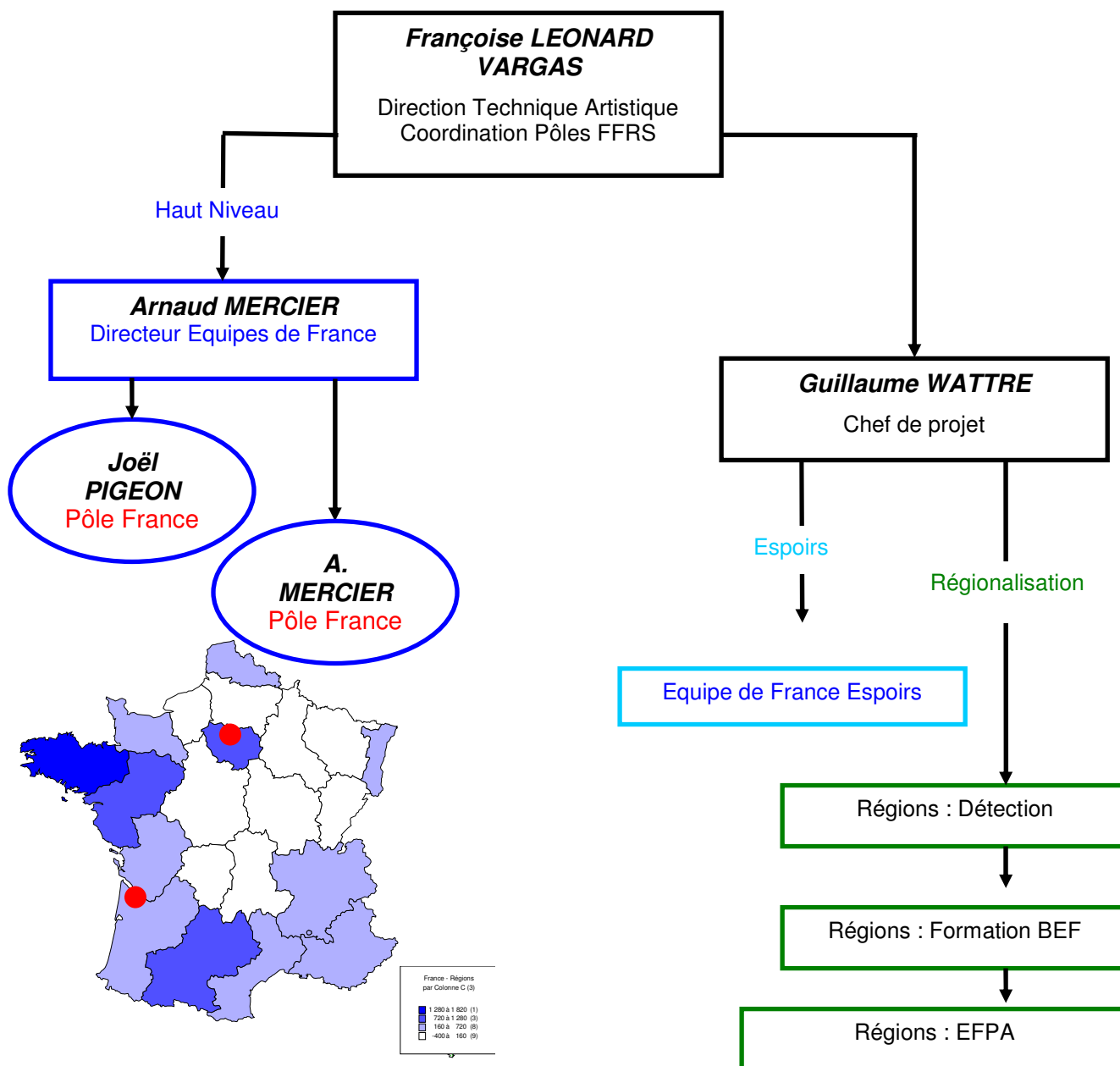
6. PATINAGE ARTISTIQUE - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

6.1. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral pour l'olympiade 2009 - 2012

Extrait du dossier Reconnaissance de haut niveau.

Les entraîneurs nationaux formulent leurs demandes de formation au DTN qui valide et finance si ces dernières sont en adéquation avec la mise en place d'un projet d'entraînement d'un groupe d'athlètes, d'un pôle ou d'un collectif. Elles peuvent aussi correspondre à la maîtrise de nouveaux outils technologiques nécessaires à l'analyse de la technique sportive ou utilisés pour la conception de documentation technique utilisée pour les futures formations fédérales. Il est vrai que les entraîneurs utilisent désormais largement le dispositif de formation continue des CTS

6.2. Présenter l'organigramme de la Direction Technique Nationale





7. COURSE - DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016

7.1. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2005 – 2008	
POINTS FORTS	90 % des membres des équipes de France sont en pôle ou sont passés par les pôles
POINTS FAIBLES	Déficit en infrastructures Manque d'unité de lieu sur le pôle nantais

7.2. Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive

7.2.1. L'accès à la compétition : le Kid's Roller

Les Kids Roller sont les premières épreuves de "compétition aménagée" réservées aux très jeunes patineurs qui n'ont pas encore accédé aux épreuves officielles régionales.

Ces épreuves peuvent être ouvertes aux non licenciés mais elles s'adressent le plus souvent aux jeunes enfants qui sortent de l'école de patinage et qui souhaitent s'orienter vers la discipline Course. Elles se déroulent dans un gymnase (aire plus sécurisée), sur un circuit proche des épreuves indoor. Elles associent épreuves techniques individuelles et courses en ligne avec de petits effectifs.

La réglementation sportive est simplifiée et identifie seulement 4 fautes.



7.2.2. Le développement d'un calendrier indoor

L'organisation de course est quasiment impossible pendant la période hivernale et cela nuit forcément à l'intérêt pour la pratique de cette discipline sportive. Cela est d'autant plus sensible chez les plus jeunes qui ne connaissent que l'entraînement pendant plusieurs mois d'hiver et sont obligés d'attendre le printemps pour faire leurs premières compétitions.

Afin de redynamiser cette période de l'année et rendre le Roller de course plus attractif pour ces jeunes pratiquants, il a été décidé de généraliser la mise en place d'épreuves Indoor.

7.2.3. Les courses sur route

Le développement des courses sur route (Marathon) a progressivement fidélisé un public de coureurs plus âgés. Cette population d'athlètes réclame une plus grande prise en compte dans le calendrier national et souhaite que des épreuves leur soient dédiées lors des grandes manifestations nationales.

7.3. Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau

7.3.1. Préambule

La Course obtient de très bons résultats. Les garçons sélectionnés lors des derniers championnats du monde étaient tous en mesure de monter sur le podium. Les filles, même si elles sont un peu en retrait à l'échelon mondial, sont toutes médaillées aux championnats d'Europe.

Cependant, cette discipline évolue rapidement et la concurrence asiatique se fait de plus en plus forte. Il nous faut relever le défi de la quantité d'entraînement.

7.3.2. Notre stratégie

A la lueur des résultats obtenus et des difficultés rencontrées lors des deux dernières olympiades, il nous semble important de concentrer nos efforts autour de 3 thèmes :

- L'accompagnement des jeunes détectés afin de pouvoir moderniser et/ou remplacer la structure pôle Espoir
- La préparation des jeunes pour qu'ils puissent intégrer les collectifs seniors
- Le maintien de notre niveau de performance senior



7.3.3. Accompagner les jeunes détectés en renforçant l'implication des clubs

Il nous faut tirer les conclusions de l'expérience des pôles Espoirs. Si ces derniers ont donné de très bons résultats à court et moyen terme, il n'en est pas de même à long terme (après 10 ans d'existence).

En effet, n'ayant que 2 pôles Espoirs, le recrutement a toujours été de qualité et les pôles ont majoritairement alimenté les équipes Jeunesse et Juniors qui se sont montrées brillantes lors des deux dernières olympiades. Cependant, à long terme nous avons brisé la dynamique des clubs formateurs. Il y a donc lieu de réfléchir à une autre organisation.

a) Le Programme Minimes

C'est à partir de cette catégorie d'âge que la DTN Course intervient afin d'identifier les meilleurs athlètes et pour structurer les conditions d'entraînement compatibles avec des objectifs de haut niveau.

🚩 La Détection

Le programme de détection fonctionne bien. Il s'organise en plusieurs phases interrégionales puis nationales. Il permet à la DTN d'animer un réseau d'entraîneurs de club et de partager une planification nationale de l'entraînement.

Les temps nationaux s'organisent autour des pôles. Ils sont essentiellement consacrés à la mise en place de tests et d'évaluation de terrain.

🚩 Un calendrier national de compétition plus cohérent

Le CNC a profondément réformé le calendrier de compétitions de cette catégorie d'âge afin de créer une vraie saison hivernale indoor et rééquilibrer la saison estivale. Par ailleurs, à la demande de la DTN, deux compétitions par équipe régionales vont retrouver leur place dans le calendrier national.

🚩 Une compétition de référence

La France a un temps délaissé les championnats d'Europe de la Jeunesse au profit de compétitions internationales de moindre importance. Cependant au regard des problèmes logistiques rencontrés (calendrier, peu d'épreuves sur piste) la DTN a opté pour une réorganisation du calendrier de compétitions de ce collectif en reprogrammant notre participation au CE Jeunesse.

b) Un dispositif complémentaire aux pôles Espoirs : le plateau technique national

La volonté est d'apporter un complément d'entraînement aux jeunes athlètes détectés tout en les laissant majoritairement à l'entraînement dans leur club formateur. Le plateau technique est la coordination et la mise en réseau (régional) des structures concourant à la formation des jeunes athlètes détectés. Ainsi, il peut regrouper :

- des clubs formateurs Elite
- des unités locales ou régionales d'entraînement (SSS, CLE, CREF, etc.)
- une organisation régionale de type pré filiale
- le pôle

L'objectif est de pouvoir majorer la quantité mensuelle d'entraînement et d'élever la qualité de ces temps communs d'entraînement par le regroupement d'athlètes de haut niveau. La perspective pour cette olympiade est de pouvoir valider la structuration de 4 plateaux techniques nationaux autour des 4 grandes régions pourvoyeuses en jeunes athlètes que sont la Bretagne, Midi Pyrénées, Pays de la Loire et l'Île de France.

🚩 Des Clubs Elite

Les clubs Elite sont les clubs formateurs comptant dans leur effectif un certain nombre de sportifs listés. Ces clubs accueilleront une partie des entraînements des athlètes détectés.

🚩 Des Centres d'Entraînement

En l'absence de pôle Espoirs, la coordination du plateau technique se fera autour d'une unité d'entraînement ressource que pourront être les CLE, CREF, etc.

🚩 Une cellule Espoirs au sein des 2 pôles France



Au-delà de notre volonté de donner la priorité au recrutement des athlètes en pôle France après leur participation au championnat du Monde "Junior" et de maintenir les jeunes athlètes dans les plateaux techniques nationaux, il nous faut rester en mesure d'accueillir quelques athlètes isolés. Pour cela, nous conserverons une cellule Espoir au sein des pôles France.

La coordination

Pour les 4 régions envisagées, la coordination de ce plateau technique fait partie des missions des CTN

c) *Le Collectif Jeunes*

Diagnostic partagé : 65% des Espoirs passent en Jeune

Une préparation courte

Nous retrouvons dans ce collectif la presque totalité des athlètes qui sont passés en équipe Jeunesse. Ce collectif prépare deux objectifs sportifs que sont les CE et CM Juniors et malheureusement les 2/3 du budget sont consacrés au financement de notre participation à ces deux compétitions. Par conséquent la préparation de ce collectif est relativement courte et se compose de deux phases :

- une phase de composition et d'entraînement du collectif avec deux stages programmés pendant les vacances scolaires
- une phase de préparation des compétitions de référence avec une plus grande importance accordée à l'encadrement des athlètes sélectionnés pour le CM à l'issue du CE (voir critères de sélection en annexe).

Une connexion technique avec les pôles

Ce collectif est confié à l'un des deux entraîneurs des pôles France. Cette répartition des missions a pour objectifs d'améliorer le fonctionnement de notre commission de recrutement des pôles. Ce CTS aura eu sous sa responsabilité l'ensemble des athlètes susceptibles d'intégrer une de nos structures.

7.3.4. Préparer les jeunes pour qu'ils puissent intégrer le collectif senior

Il y a lieu de tenir compte de l'organisation actuelle des compétitions du CIC/FIRS qui a arrêté la tranche d'âge des championnats à juniors au moins de 18 ans (catégorie cadet en France). De ce fait, il est facile d'assurer la transition Minimes Cadet mais ensuite la marche entre les cadets et le collectif senior est très haute.

a) *Une intégration en pôle France*

L'objectif est d'intégrer les athlètes issus des championnats du Monde afin de les encadrer et de les préparer à accéder aux équipes de France senior. Cet accompagnement est d'autant plus important que cette transition s'effectue dans les premières années post baccalauréat, soit le début des formations universitaires ou professionnelles.

b) *Les critères d'inscription en liste Jeune*

Il est impératif de tenir compte de cette situation si nous voulons être en mesure de construire un véritable parcours sportif et conserver la possibilité d'accompagner les athlètes prometteurs durant ces années critiques. C'est pourquoi nous demandons à ce que le critère d'inscription soit la sélection aux championnats du monde junior des années N et N-1;

De cette façon, les juniors prometteurs (cadets) ont deux années d'entraînement avant d'accéder au collectif senior et obtenir leur sélection pour les CE senior.

c) *Une équipe A' mais une offre de compétition insuffisante*

Parallèlement à l'intégration de ces meilleurs jeunes en pôle, il nous faut leur réserver un programme de compétitions internationales (2). Nous avons prévu de les maintenir dans le collectif junior l'année suivant leur sélection (N+1) et de les intégrer dans le collectif senior à la deuxième année (N+2).



7.4. Stratégie de préparation aux finales et aux podiums des compétitions de référence

7.4.1. Améliorer la préparation des équipes seniors

a) Un équipement sportif de haut niveau : une piste couverte

Aujourd'hui, il semble difficile de concevoir un parcours d'excellence sportive sans posséder l'excellence en termes d'installation sportive. La France ne possède pas de piste de roller couverte. De ce fait les conditions d'entraînement hivernales de nos meilleurs athlètes ne sont pas satisfaisantes ni en quantité, ni en qualité. Un nombre grandissant d'entre eux programme de coûteuses sessions d'entraînement à l'étranger (USA, Colombie, etc.).

Il en est de même pour ce qui concerne la planification des stages de l'équipe de France pendant la période hivernale. Soit nous prenons l'option de programmer ces stages en Espagne (Pampelune ou Gijón) et nous avons la garantie de pouvoir réaliser la totalité du programme d'entraînement mais le surcoût est important et nous prive par la suite d'une participation à une compétition internationale. Ou alors nous programmons nos stages en France avec l'inconnue "intempérie" qui peut venir ruiner notre préparation et alors le rapport coût/qualité est plus que très mauvais.

b) Un programme de stages

La course reste un sport individuel mais il reste primordial de pouvoir mettre en place des stages d'entraînement en commun afin :

- de programmer des unités d'entraînement de très haut niveau
- d'évaluer et opposer les athlètes
- de tester des compositions d'équipe
- de préparer les épreuves spécifiques de relais

Il restera important de maintenir cette dynamique et cette logique de gestion de la discipline dans les années à venir même si les logiques d'individualisation de l'entraînement sont nécessaires pour rivaliser au plus haut niveau.

🇫🇷 Le collectif féminin

Il n'existe pas à proprement parler une équipe féminine et nous sommes plus sur la gestion d'un collectif mixte. Cependant, les résultats internationaux féminins ne sont pas au niveau de leurs homologues masculins. Pour rattraper le retard pris, il nous semble important de pouvoir développer une politique spécifique de préparation des jeunes femmes. A cette fin, plusieurs orientations ont été prises telles que missionner un entraîneur national spécifique pour cette équipe féminine. Par ailleurs, nous programmons deux à trois stages nationaux complémentaires afin de suivre au plus près l'évolution des athlètes et vérifier que les consignes données par l'entraîneur national sont respectées.

Notre volonté est aussi d'orienter le recrutement d'un des deux pôles vers un recrutement majoritairement féminin. Il sera toujours nécessaire de recruter quelques garçons afin d'élever les cadences d'entraînement (peut être des partenaires d'entraînement).

c) Un programme de compétitions internationales

Hormis la Coupe du Monde de marathon, l'offre de compétitions internationales reste limitée. Il nous faut cependant conserver la participation à quelques épreuves de référence afin de préparer au mieux les échéances internationales.

Dans ce domaine, l'expérience conduite en 2002 d'emmener les jeunes seniors faire une tournée aux USA s'était révélée extrêmement payante et enrichissante. Elle nous avait notamment permis de découvrir la réalité des courses américaines Indoor (règlement et sol spécifiques). Nous n'avons jamais pu renouveler cette expérience depuis.

7.4.2. Un meilleur suivi individualisé

a) Un meilleur accompagnement du projet sportif

La FFRS a bien amélioré ce secteur d'activité ces dernières années, mais nous avons surtout concentré nos efforts sur la mise en place d'un suivi socio professionnel même s'il reste encore perfectible.



Notre volonté est d'étendre notre couverture à l'accompagnement du projet sportif des meilleurs athlètes (médaillés CM).

b) Le pôle France comme structure ressource

A la lueur de notre expérience passée, il semble nécessaire de redéfinir l'engagement des meilleurs athlètes au sein des pôles France. La encore nous devons être en mesure d'adapter notre encadrement à la demande de l'athlète (des athlètes) et ne pas mettre en avant le strict respect d'un cahier des charges.

Concevoir le pôle France non pas comme un centre d'entraînement rigide mais plus comme un pôle de ressources utilisable en fonction de besoins identifiés par les entraîneurs nationaux et les athlètes.

Quid de la labellisation si le cahier des charges est minimaliste et adaptable ? Un pôle France c'est un entraîneur et des réponses à des athlètes.

8. COURSE - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012

SENIORS HOMMES	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE & CM	CE & CM	CE & CM	CE & CM
Résultats attendus	Conserver le 3 ^{ème} rang mondial			

SENIORS DAMES	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE & CM	CE & CM	CE & CM	CE & CM
Résultats attendus	Accéder aux places de finalistes (huit premières)			

JUNIORS HOMMES	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	Top 5	Top 5	Top 5	Top 5

JUNIORS FEMMES	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	Top 10	Top 10	Top 10	Top 10

JEUNES HOMMES & FEMMES				
EURO JEUNESSE	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE Jeunesse	CE Jeunesse	CE Jeunesse	CE Jeunesse
Résultats attendus	Podium	Podium	Podium	Podium



9. COURSE - SPORTIFS :

9.1. Listes ministérielles		
	CRITERES	QUOTAS
ELITE	Championnat du Monde Podium : épreuves individuelles Titre : relais (finale = 3 quotas)	
SENIOR	Sélection à la compétition de référence Championnat du Monde Senior	12 quotas Hommes : 8 Femmes : 4
JEUNE*		22 quotas
	Sélection au Championnat d'Europe Senior jusqu'à – 23 ans	Hommes : 6 Femmes : 4
	Sélection au Championnat du Monde Junior N Sélection au Championnat du Monde Junior N-1 + niveau de performance national	Hommes : 10 Femmes : 6
ESPOIRS		20 quotas
	Sélection à la compétition de référence Championnat d'Europe Juniors	Hommes : 8 Femmes : 8
	Championnat d'Europe Jeunesse Podium	Hommes : 3 Femmes : 1

*Critères Jeunes

Il est primordial de pouvoir maintenir le CE Senior comme compétition de référence et ainsi permettre la transition Junior Senior. Aujourd'hui, l'écart d'âge est important et même les meilleurs athlètes ne sont pas en mesure de faire cette transition en une année.

Le CE senior est le passage obligé et normal pour un junior (1 à 3 ans) avant d'accéder aux championnats du monde. Si cette épreuve n'est plus compétition de référence cela signifie une sortie de liste pendant une à trois années alors que c'est le moment crucial tant dans sa carrière d'athlète que sa vie d'étudiant.

De la même façon, les athlètes sélectionnés pour le CM Junior N-1 (l'année précédente) pourront être inscrits en liste Jeunes s'ils valident un niveau de performance national :

- champion de France Junior
- Top 10 d'une épreuve individuelle de championnat de France Senior Elite



PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

Age	Catégories Fédérales	Collectifs	Listes	
30 et +				
29				
28				
27	Seniors*	France	*	
26			Elite & Seniors	
25				
24				
23	- 23 ans *			Jeunes
22				
21				
20				
19				
18	Juniors*			
17				
16	Cadets*	* Collectif "Juniors"	* Espoirs	
15				
14	Minimes	* Collectif Minimes		
13				
12				



NOM DU COLLECTIF* : FRANCE.	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Podium des championnats de France
Tranche d'âge concernée	18 à 30 ans
Effectifs**	20 à 25 athlètes
Objectif sportif	Hommes Rester 3 ^{ème} nation mondiale
	Femmes Accéder au Top 8 mondial (finaliste PO)
Organisation de la formation sportive	Voir Modélisation PES en annexe
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Les stages EDF sont mixtes et au contraire il y a un réel intérêt sportif à ce que les filles roulent avec les garçons. Deux stages spécifiquement féminins
Encadrement national du collectif	2 CTN
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	2 pôles France, Clubs
Convention et cahier des charges	<i>En cours de validation CA FFRS 4 juillet 09</i>
Cartographie des dispositifs et des structures	



NOM DU COLLECTIF : JUNIOR.	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Podium des championnats de France
Tranche d'âge concernée	16 - 17 ans
Effectifs	14 à 20 athlètes
Objectif sportif	Hommes et Femmes Top 5 mondial
Organisation de la formation sportive	Voir Modélisation PES en annexe
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Les stages EDF sont mixtes et au contraire il y a un réel intérêt sportif à ce que les filles roulent avec les garçons. Pas de stage spécifique féminin ou un seul stage avec le collectif France
Encadrement national du collectif	1 CTN
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	2 pôles France, Clubs
Convention et cahier des charges	<i>En annexe comme demandé</i>



NOM DU COLLECTIF* : MINIMES.	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Top 10 des championnats de France
Tranche d'âge concernée	14 - 15 ans
Effectifs**	20 à 30 athlètes
Objectif sportif	Hommes et Femmes Podium des CE Jeunesse
Organisation de la formation sportive	Voir Modélisation PES en annexe
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Les stages EDF sont mixtes et au contraire il y a un réel intérêt sportif à ce que les filles roulent avec les garçons.
Encadrement national du collectif	1 CTN chef de projet 2 entraîneurs de pôle 10 correspondants régionaux
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs, stages détection & équipe
Convention et cahier des charges	Convention athlète fédé en annexe Cahier des charges Est-ce nécessaire ?



10. COURSE - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

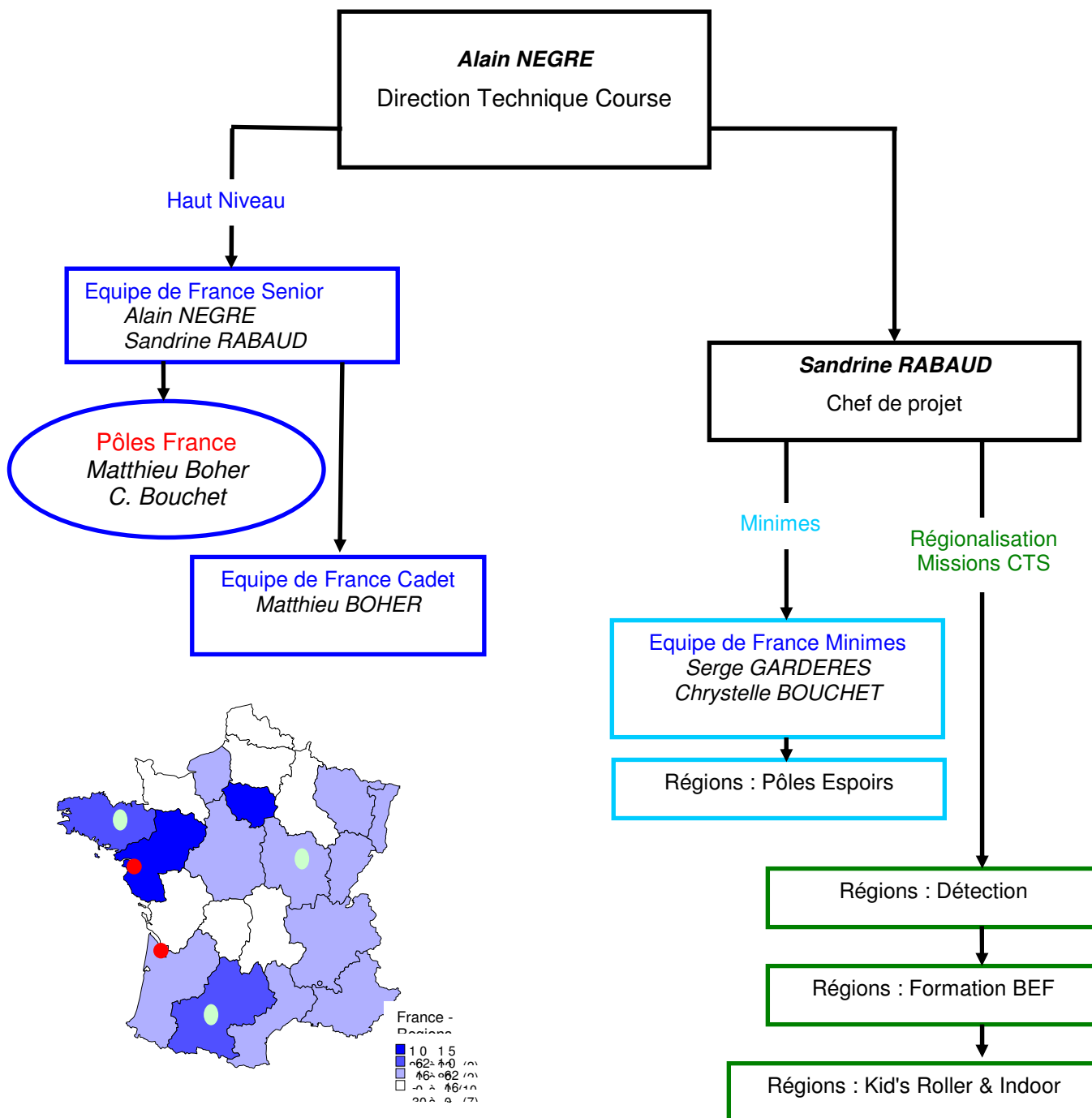
10.1. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral pour l'olympiade 2009 - 2012

Extrait du dossier Reconnaissance de haut niveau.

Les entraîneurs nationaux formulent leurs demandes de formation au DTN qui valide et finance si ces dernières sont en adéquation avec la mise en place d'un projet d'entraînement d'un groupe d'athlètes, d'un pôle ou d'un collectif. Elles peuvent aussi correspondre à la maîtrise de nouveaux outils technologiques nécessaires à l'analyse de la technique sportive ou utilisés pour la conception de documentation technique utilisée pour les futures formations fédérales.

Il est vrai que les entraîneurs utilisent désormais largement le dispositif de formation continue des CTS

10.2. Présenter l'organigramme de la Direction Technique Nationale





11. RINK HOCKEY - DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016

11.1. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2005 – 2008	
POINTS FORTS	Progrès des équipes Jeunesse (médaillées en 2005, 2006 et 2007) Flux cohérent sur les listes
POINTS FAIBLES	Championnats nationaux d'un niveau inférieur Manque de matchs (haut niveau et/ou internationaux) Pas de structure d'entraînement Coût (éloignement) du CM impacte directement le taux de préparation

11.2. Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive

11.2.1. Le Rink à 3

Le Comité National de Rink Hockey (CNRH) a voulu faciliter l'accès à la pratique pour les plus jeunes. A cette fin il a défini un format de compétition qui ne nécessite ni une installation sportive spécifique (terrain + balustrade + buts spécifiques) ni les équipements de protection individuels.

Autour de règles basiques, il a conçu et mis à disposition de ses clubs un kit d'organisation de ces manifestations promotionnelles. Après un temps de conception puis de livraison aux clubs, il semble nécessaire de dynamiser cette pratique par le pilotage de programme d'intervention à l'échelle régionale et départementale. Par ailleurs, c'est sur ce format d'épreuves que se dérouleront les rencontres UNSS.

11.2.2. La formation des jeunes joueurs

En parallèle aux efforts consentis par la fédération pour soutenir la mise en place d'un nouveau programme de formation d'entraîneurs et afin de renforcer les acquis techniques individuels des jeunes hockeyeurs au sein des clubs, il a été décidé de généraliser un dispositif national d'évaluation des hockeyeurs avec l'attribution de crosses de bronze, d'argent et d'or. Ce dispositif se veut qualitatif tant pour le joueur que pour le club avec l'octroi d'un label Ecole de Hockey.'

11.2.3. La mixité

La volonté est d'améliorer le taux de pratique des plus jeunes autour de compétitions qui leur soient dédiées. Dans ce domaine, la priorité va être donnée à l'organisation de mini tournois (plateaux régionaux) plutôt qu'à l'organisation de championnats en match aller/retour.

Si les règles autorisant la mixité jusqu'à 14 ans ont favorisé le développement de la pratique des jeunes filles, ces plateaux régionaux les rassembleront régulièrement et donneront la possibilité de constituer des équipes féminines avec des temps de compétition qui leur seront dédiés.

11.3. Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau

11.3.1. Préambule

Cette discipline n'est pas en mesure d'articuler l'accession des jeunes hockeyeurs autour de structures d'entraînement (pôles) qu'elles soient nationales ou régionales. L'appartenance à un club et les rivalités locales ou régionales l'emportent encore sur l'idée d'une collaboration au sein d'un dispositif commun de préparation des jeunes talents. Par ailleurs, les internationaux juniors jouent tous dans le championnat N1 et leur départ pour un pôle France n'est pas envisageable.

L'accès au haut niveau de pratique repose donc sur 2 opérateurs :

- les clubs
- l'intervention de l'équipe technique nationale (stages et compétitions)

De ce fait, cet accès au haut niveau se structure principalement autour des compétitions de référence que sont le championnat d'Europe Jeunesse (hommes & femmes) et le championnat d'Europe ou du Monde Junior homme (en alternance).

11.3.2. Notre stratégie

Nous faisons toujours le constat que le niveau du championnat de France est inférieur à celui des championnats des nations qui nous précèdent au classement international. Pour preuve, les clubs



français échouent en coupe d'Europe contre les clubs italiens, portugais et espagnols. Autre fait significatif, l'arrivée d'un ou deux joueurs de ces nationalités dans un club français se traduit immédiatement par une élévation de son niveau de performance dans le championnat français.

Nous avons donc pris le pari d'être compétitif dès la première compétition internationale (Euro Jeunesse). Si nous sommes en retard sur cette tranche d'âge, nous ne serons pas en mesure de rattraper les années suivantes pour espérer être compétitif en junior.

Nous avons donc mis l'accent sur la détection et la préparation de ce collectif lors de la dernière olympiade. A notre grande satisfaction, nos efforts ont été couronnés de succès puisque l'équipe jeunesse fut trois fois médaillée de 2005 à 2008.

Pour l'olympiade à venir, notre stratégie repose donc sur 3 actions prioritaires :

- Priorité n° 1 : Rester compétitif dès le premier niveau de compétition internationale (Jeunesse)
- Priorité n°2 : Accompagner les jeunes médaillés jeunesse (2005 - 07) dans leur parcours junior
- Priorité n°3 : Améliorer la préparation des équipes seniors

Au regard de ces priorités, les objectifs sportifs fixés sont :

- Jeunesse : 2 médailles sur l'olympiade
- Junior : 1 médaille sur l'olympiade
- Senior : maintenir son rang (hommes) et jouer le podium (femmes)

11.3.3. Rester compétitif dès le premier niveau de compétition internationale (Jeunesse)

Afin de maintenir, voir améliorer notre compétitivité sur cette tranche d'âge il nous semble primordial de pouvoir

- anticiper notre détection autour d'un programme Minimes
- améliorer notre préparation du collectif Jeunesse

a) Le Programme Minimes

🚩 La formation des entraîneurs

La formation initiale et continue des entraîneurs de clubs reste un objectif important. La qualification des entraîneurs est la seule garantie d'une meilleure formation des jeunes hockeyeurs. Nous espérons ainsi améliorer notre niveau de recrutement des athlètes détectés.

🚩 Une détection vers la Coupe des régions

L'objectif est d'ancrer la détection dans la saison sportive de cette catégorie d'âge. A cette fin, il nous semble important de pouvoir organiser la détection en deux strates nationales et régionales complémentaires tout en conservant un objectif sportif pour chacune de ces strates. La strate régionale a pour objectif d'identifier les meilleurs éléments pour le stage national mais cela ne doit pas être notre seul but. Ce temps doit aussi permettre d'assurer un tutorat de l'entraîneur régional et de l'accompagner dans la préparation de son équipe pour la Coupe des régions.

La strate nationale s'organise en deux stages d'entraînement et de sélection afin de pouvoir identifier la future équipe jeunesse (N+1). Si les moyens accordés par notre ministère de tutelle nous le permettent, nous aimerions clore ce temps de détection par un stage d'été en Espagne afin d'organiser quelques matchs internationaux.

b) Le Collectif Jeunesse

🚩 Une préparation allongée

L'organisation actuelle de la préparation de ce collectif associe deux temps de détection (inter-régions puis national) puis trois stages d'entraînement et de sélection. Au regard de l'âge de ces jeunes athlètes, les stages sont programmés pendant les vacances scolaires, Toussaint et Février pour la détection puis Pâques et l'été pour les stages d'entraînement. Enfin, un dernier stage de préparation de l'Euro se déroule juste avant la compétition le plus souvent en août ou septembre.

Le fait d'anticiper la détection en minimes et d'avoir constitué le collectif jeunesse dès la fin de l'été nous permet de récupérer deux semaines de stage d'entraînement (novembre et février).



Une tournée de matchs de préparation

Au regard de nos expériences passées, ces jeunes athlètes manquent de confrontation et de matchs à enjeu. Nous souhaitons vivement pouvoir bénéficier de moyens supplémentaires qui nous permettraient d'organiser une tournée d'été (une semaine) en Espagne.

11.3.4. Accompagner les jeunes médaillés jeunesse (2005 - 07) dans leur parcours junior

a) Une meilleure transition Jeunesse Junior

L'un des points faibles de notre dispositif d'accès au haut niveau réside dans la transition Jeunesse (- de 17 ans) et Juniors (- de 20 ans). Cette large tranche d'âge entre les deux collectifs rend souvent le passage difficile pour les athlètes qui sortent du collectif jeunesse car ils sont plus jeunes de 3 ans par rapport à leurs aînés.

Une analyse des sélections passées et de l'évolution des athlètes en liste nous montre que seulement 50% des sélectionnés jeunesse accèdent à l'équipe junior. Afin d'éviter une transition trop longue et de minorer les risques de stagnation des meilleurs éléments, nous intégrons d'emblée "le 4 majeur jeunesse" dans l'équipe junior. Par ailleurs, cette transition est aussi facilitée par la direction des équipes jeunesse et junior confiées au même Entraîneur national.

b) La préparation et le suivi individualisé

A l'image de ce que nous avons programmé comme action prioritaire pour les équipes senior, nous avons étendue notre intervention à l'équipe senior homme afin d'être en mesure d'évaluer régulièrement les joueurs sélectionnés et de leur livrer un planning d'entraînement complémentaire individualisé.

c) Des matchs de préparation

Ce constat est général pour toutes les catégories (âge et sexe), nos championnats ne nous permettent pas de préparer des athlètes pour le plus haut niveau international. Il nous faut donc trouver des matchs de préparation de niveau international. Dans ce domaine, la toute proche Espagne, de surcroît championne du monde reste la destination idéale pour organiser une tournée de matchs amicaux à moindre coût.

11.4. Stratégie de préparation aux finales et aux podiums des compétitions de référence

11.4.1. Améliorer la préparation des équipes seniors

a) Le suivi individualisé de la préparation physique

Suite au diagnostic posé à l'issue du dernier championnat du monde qui faisait apparaître un déficit de vitesse et difficulté dans les duels, la volonté fut d'améliorer la préparation des athlètes présélectionnés dans ces deux registres. Au regard quant au nombre d'unités d'entraînement par semaine proposées dans les meilleurs clubs français d'où sont issus les internationaux, ils nous en semblent préférable de conduire un programme d'individualisation de la préparation physique de nos hockeyeurs afin de leur proposer d'ajouter deux unités d'entraînement personnel par semaine.

Nous avons construit ce plan d'action autour d'un préparateur physique qui établit et suit par mail chaque membre de l'équipe de France. Une batterie de tests a été mise en place et fera l'objet de minima physique à réaliser pour valider sa sélection et son inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.

b) La demande d'une préparation stabilisée

Depuis quelques années, les budgets alloués pour la préparation des équipes et leur participation sont relativement stables. Dans l'enveloppe financière qui nous est allouée, nous tentons de donner la priorité aux collectifs qui préparent un championnat du Monde. Malheureusement, force est de constater que malgré les choix que nous opérons pour tenter de maintenir une préparation satisfaisante, celle-ci est systématiquement diminuée en fonction du surcoût engendré par l'éloignement géographique de ce championnat du monde (transport auquel s'ajoute une durée plus importante du séjour pour récupérer du décalage horaire).

A l'avenir nous aimerions que le taux de préparation pour une compétition de référence puisse se stabiliser autour de 7 semaines de stages pour un CM et 5 semaines de stage pour un CE et



qu'ensuite le financement du collectif tienne compte de la localisation du CM et puisse ainsi fluctuer à la hausse ou à la baisse.

c) Un stage terminal de préparation sur site

Depuis quelques années, nous organisons le stage terminal de préparation du CM dans le pays qui accueille cette épreuve (ou pays limitrophe). Ceci nous permet d'associer la récupération du décalage horaire et la mise en place de matchs d'entraînement contre des équipes locales (Europe du sud ou Amérique du sud).

d) Un encadrement technique renforcé pendant le CM

De façon épisodique, nous avons mené des travaux d'analyse vidéo ou de relevé de statistiques lors de ces compétitions de référence. Malheureusement, et là encore pour des raisons financières, nous limitons, à l'entraîneur national, le staff technique qui part sur ces compétitions de référence.

A l'avenir nous aimerions pouvoir étoffer ce staff technique de deux cadres complémentaires (préparateur physique et vidéo) afin d'apporter une véritable aide à l'entraîneur national dans la gestion de son championnat.

11.4.2. La spécificité féminine

Nous avons toujours tenu à apporter aux jeunes femmes les mêmes conditions de préparation et de participation aux compétitions de référence que pour les garçons. Il est donc difficile d'identifier un parcours d'excellence sportive spécifiquement féminin.

La seule différence notable réside dans les âges limites définis par les instances internationales. De ce fait, il n'existe pas de collectif espoir femme mais pour autant le collectif jeune fonctionne avec une palette d'âge plus large. Par ailleurs, les collectifs jeune et senior partagent souvent les jeunes éléments les plus talentueuses.

 Le championnat féminin

Même si nous avons déjà exposé le fait que les championnats nationaux sont d'un niveau inférieur à ceux des nations leader, ceci est encore plus vrai pour le championnat féminin qui souffre cruellement d'un manque de confrontation et d'opposition.

Notre volonté est de proposer une profonde réorganisation de cette compétition nationale, quitte à proposer une réglementation spécifique à la constitution des équipes féminines. Ces travaux ne pourront commencer qu'avec la nouvelle équipe dirigeante qui a été élue en mars dernier.

12. RINK HOCKEY - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS HOMMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CE	CM	CE
Résultats attendus	5 à 6 ^{ème}			

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS DAMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CE	CM	CE	CM
Résultats attendus	4 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}



COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES HOMMES					
		2009	2010	2011	2012
Compétitions	- 20 ans*	CM	CE	CM	CE
Résultats attendus		4 à 6 ^{ème}	Un podium sur l'olympiade	3 à 6 ^{ème}	Podium*

COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES FEMMES					
		2009	2010	2011	2012
Compétitions	- 19 ans*	CE	CE	CE	CE
Résultats attendus		Podium	Podium	Podium	Podium

13. RINK HOCKEY - SPORTIFS :

13.1. Listes ministérielles		
	CRITERES*	QUOTAS
ELITE	Champion du Monde	
SENIOR	Sélection à la compétition de référence CE ou CM senior	Hommes : 10 Femmes : 10
JEUNE	Sélection à la compétition de référence Hommes – 23 ans: Coupe Latine ou Nations Femmes – 19 ans Championnat d'Europe	Hommes : 10 Femmes : 10
ESPOIRS	Sélection à la compétition de référence CE ou CM junior	Hommes : 10

* Grille de référence à décliner selon les spécificités de votre discipline (voir en annexe 3).



13.2. Parcours d'excellence sportive :

Age	Catégories Fédérales	Collectifs	Listes	
30 et +		Seniors	* Elite Et Seniors	
29				
28				
27	Seniors*			
26				
25				
24				
23	- 23 ans *			* Jeunes
22				
21				
20				
19	Juniors*	* Collectif Juniors - de 20 ans	* Espoirs	
18				
17				
16	Cadets*			
15		* Collectif Jeunesse		
14				
13		* Collectif Minimés		
12				
11				

13.3. Collectif Senior Homme	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	
Tranche d'âge concernée	20 à 30 ans
Effectifs**	15 à 20 athlètes
Objectif sportif	Top 6 mondial
Organisation de la formation sportive	
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	
Encadrement national du collectif	1 EN contractuel HN
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs & stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	En cours de validation par CA FFRS 4 juillet 09

13.4. Collectif Senior Femme	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	
Tranche d'âge concernée	18 à 25 ans
Effectifs**	15 à 18 athlètes
Objectif sportif	Podium CE & Top 4 mondial
Organisation de la formation sportive	
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	
Encadrement national du collectif	1 CTN
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs & stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	

13.5. Collectif Junior Homme	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	
Tranche d'âge concernée	17 à 20 ans
Effectifs**	15 à 20 athlètes
Objectif sportif	Podium
Organisation de la formation sportive	
Encadrement national du collectif	1 EN Juniors et Jeunesse
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs & stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	

13.6. Collectif Jeunesse Homme	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Sélection à la suite de détection
Tranche d'âge concernée	15 et 16 ans
Effectifs**	15 à 20 athlètes
Objectif sportif	Podium CE
Organisation de la formation sportive	
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	
Encadrement national du collectif	1 EN Junior et Jeunesse
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs & stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	



14. RINK HOCKEY - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

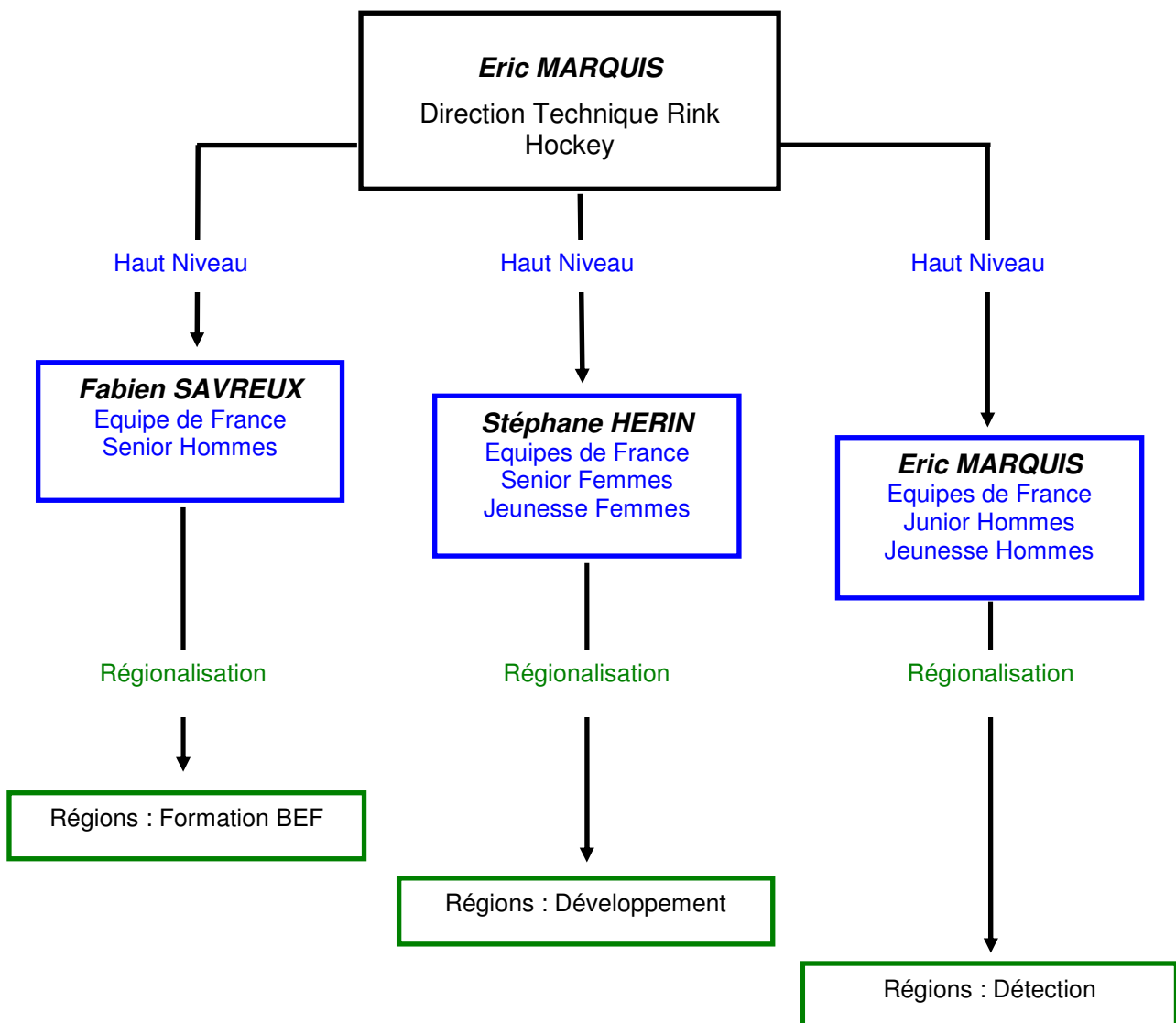
14.1. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral pour l'olympiade 2009 - 2012

Extrait du dossier Reconnaissance de haut niveau.

Les entraîneurs nationaux formulent leurs demandes de formation au DTN qui valide et finance si ces dernières sont en adéquation avec la mise en place d'un projet d'entraînement d'un groupe d'athlètes, d'un pôle ou d'un collectif. Elles peuvent aussi correspondre à la maîtrise de nouveaux outils technologiques nécessaires à l'analyse de la technique sportive ou utilisés pour la conception de documentation technique utilisée pour les futures formations fédérales.

Il est vrai que les entraîneurs utilisent désormais largement le dispositif de formation continue des CTS

14.2. Présenter l'organigramme de la Direction Technique Nationale





15. IN LINE HOCKEY – DIAGNOSTIC & PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016

15.1. DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2005 – 2008	
POINTS FORTS	Une détection "longue" associant stages et compétitions qui permettent de recruter les meilleurs éléments. Un bon championnat de France Elite (vainqueur Coupe d'Europe des clubs)
POINTS FAIBLES	Pas de participation aux championnats du Monde Junior Faiblesse du championnat féminin Un manque d'encrage régional de la détection

15.2. Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive

15.2.1. Une offre de compétition adaptée

La volonté est de redynamiser la pratique des plus jeunes en acceptant et en proposant des formes variées de compétition (tournois, championnats, coupes). Le RILH est en évolution constante ces dernières années et de ce fait les formules d'organisation des différents championnats nécessitent des adaptations régulières. Cela demande donc aux dirigeants sportifs d'envisager rapidement des refontes des compétitions nationales et des règlements s'y afférant. Il est notamment important de répondre aux différentes aspirations des compétiteurs : haut niveau et loisir sportif.

15.2.2. Le Street Hockey ; un hockey pour tous

Le CNRILH souhaite revaloriser le Street hockey (Roller hockey de rue) pour l'ensemble des publics sachant que c'est de cette pratique spontanée qu'est née cette discipline. La volonté est de pouvoir mettre en place un nouveau format de compétition qui soit plus accessible pour les pratiquants et plus facile à organiser. Les dirigeants souhaitent donc à la fois :

- donner la possibilité à leurs clubs d'étendre leur offre de pratique
- faciliter la création de nouveaux clubs
- être en mesure d'organiser un événement national (tournée & finale annuelle de "hockey de rue") est projeté.



15.2.3. La Mixité & une place de choix pour les filles

L'évolution des règlements fédéraux en termes de mixité a redynamisé la pratique des jeunes filles. Pour autant, il est nécessaire de faciliter l'organisation des championnats en redéfinissant les formats des rencontres officielles. Une commission spécifique Hockey féminin au sein du CNRILH sera en charge de ces dossiers.

15.3. Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau

15.3.1. Préambule

Cette discipline n'est pas en mesure d'articuler l'accession des jeunes hockeyeurs autour de structures d'entraînement (pôles) qu'elles soient nationales ou régionales. L'appartenance à un club et les rivalités locales ou régionales l'emportent encore sur l'idée d'une collaboration au sein d'un dispositif commun de préparation des jeunes talents. Par ailleurs, les internationaux juniors jouent tous dans le championnat N1 et leur départ pour un pôle France n'est pas envisageable.

L'accès au haut niveau de pratique repose donc sur 2 opérateurs :

- les clubs
- l'intervention de l'équipe technique nationale (stages et compétitions)

De ce fait, cet accès au haut niveau se structure principalement autour des compétitions de référence que sont le championnat du Monde Juniors.



15.3.2. Notre stratégie

L'évolution importante pour cette olympiade est la stabilisation de l'organisation du championnat du Monde Junior (4^{ème} édition en 2009) avec un taux de participation qui commence à être satisfaisant (14 nations en 2008). La France n'a pas participé aux trois premières éditions pour des raisons presque exclusivement financières même s'il reste vrai que sportivement le faible taux de nations engagées lors des deux premières éditions rendait notre participation peu intéressante.

Au-delà de la stricte participation au Mondial, l'engagement régulier de l'équipe Junior vient couronner tout l'édifice de détection et donne un véritable objectif sportif à la préparation des jeunes joueurs.

Nous pensons aussi que cette compétition viendra améliorer le niveau de formation des juniors qui sont susceptibles d'intégrer le collectif senior.

Pour l'olympiade à venir, notre stratégie repose donc sur 3 actions prioritaires :

- Priorité n°1 : Accompagner nationalement la structuration internationale du niveau junior
- Priorité n°2 : Systématiser les podiums chez les hommes et les femmes
- Priorité n°3 : Organiser la détection et la formation des jeunes hockeyeurs prometteurs

Cependant, la présentation qui suit restera chronologique afin de coller au parcours d'excellence d'un hockeyeur.

15.3.3. Organiser la détection et la formation des jeunes hockeyeurs prometteurs

a) Une détection

Le plan de détection a été redéfini en 2005 avec la reconnaissance de haut niveau attribuée à cette discipline. Il se déroule successivement en phase régionale, interrégionale puis interzones nord sud. Avec la formation d'entraîneurs, c'est un des temps privilégié de l'intervention de l'équipe technique RILH dans les régions. Pour l'olympiade à venir, l'objectif est de créer une véritable dynamique régionale en amont de ces temps de détection afin que la formation d'une élite régionale jeunesse soit un réel enjeu sportif. Parallèlement, la Coupe des régions dédiée à ces tranches d'âge doit accompagner ce processus de détection et de formation des jeunes hockeyeurs prometteurs.

Aujourd'hui, en l'absence de CTR, l'une des pistes avancées pour améliorer cette structuration régionale est l'identification et la rémunération de correspondants régionaux. Une fois cette dynamique régionale installée, l'un de nos objectifs complémentaires sera d'anticiper la détection en intervenant auprès de la catégorie minime.

b) La formation des entraîneurs

La formation initiale et continue des entraîneurs de clubs reste un objectif important. La qualification des entraîneurs est la seule garantie d'une meilleure formation des jeunes hockeyeurs. Nous espérons ainsi améliorer notre niveau de recrutement des athlètes détectés.

Au-delà du plan fédéral de régionalisation du Brevet d'Entraîneur Fédéral, il est important de compléter ce dispositif et de se préparer aux évolutions futures en s'attelant à, la rédaction du BEF2 et la production d'un manuel de préparation physique à l'attention des entraîneurs de club.

15.3.4. Accompagner nationalement la structuration internationale du niveau junior

a) La participation aux prochains championnats du Monde

Ce point a déjà été évoqué précédemment quant à l'importance stratégique que nous apportons à la pérennisation de notre participation à cette compétition de référence.

Notre participation 2009 n'est possible que parce que le Mondial Senior (hommes & femmes) se déroule à Milan (Nord Italie). Si ce Mondial s'était déroulé Outre atlantique, il aurait absorbé le budget aujourd'hui consacré à la participation des juniors.

Notre volonté et notre demande est de pouvoir garantir notre participation les prochaines années.

b) Une préparation allongée

La préparation des juniors se limite actuellement à 3 stages annuels.



c) Une réforme des compétitions nationales

En collaboration avec la nouvelle équipe dirigeante, il nous semble important d'envisager une réforme des compétitions nationales. En effet les phases régionales présentent trop peu d'intérêt sportif en raison des fortes disparités de niveau entre les différents clubs. Seules les phases interrégionales et interzones précédant la phase finale revêtent un enjeu sportif. De ce fait, les meilleurs joueurs juniors disputent trop peu de matchs présentant une réelle opposition.

d) Une équipe A'

A moyen terme, il nous apparaît nécessaire d'améliorer la transition des juniors vers l'équipe senior. Aujourd'hui, la marche reste haute entre ces deux collectifs. La mise en place d'une équipe A' avec un programme de stages et de compétitions (tournée) est un objectif que nous pouvons nous fixer pour les prochaines années. Nous explorons par ailleurs le soutien à apporter à nos clubs afin qu'ils puissent devenir les organisateurs de compétitions internationales tels que ; tournois internationaux juniors ou matchs opposant la sélection française à nos proches adversaires européens.

15.4. Stratégie de préparation aux finales et aux podiums des compétitions de référence

15.4.1. Le CREPS de Macon; un centre d'entraînement ?

Le Hockey In Line se joue à l'international sur une piste qui mesure 25x50 m et ce type d'installation est rare en France. En 2004, nous avons sollicité les CREPS pour savoir qui était en mesure de nous accueillir sachant que nous apportions les équipements nécessaires (sol et balustrade). Seul le CREPS de Macon avait répondu favorablement à notre appel. Avec la fermeture de cet établissement et un avenir encore indéterminé, la priorité des priorités pour cette discipline sera peut être de retrouver un autre établissement pour recréer le centre national d'entraînement.

15.4.2. Améliorer la préparation des équipes seniors

a) La demande d'une préparation stabilisée

Depuis quelques années, les budgets alloués pour la préparation des équipes et leur participation sont relativement stables. Dans l'enveloppe financière qui nous est allouée, nous tentons de donner la priorité aux collectifs qui préparent un championnat du Monde. Malheureusement, force est de constater que malgré les choix que nous opérons pour tenter de maintenir une préparation satisfaisante, celle-ci est systématiquement diminuée en fonction du surcoût engendré par l'éloignement géographique de ce championnat du monde (transport auquel s'ajoute une durée plus importante du séjour pour récupérer du décalage horaire).

A l'avenir nous aimerions que le taux de préparation pour une compétition de référence puisse se stabiliser autour de 7 semaines de stages pour un CM et qu'ensuite le financement du collectif tienne compte de la localisation du CM et puisse ainsi fluctuer à la hausse ou à la baisse.

b) Le suivi individualisé de la préparation physique

Suite au diagnostic posé à l'issue du dernier championnat du monde qui faisait apparaître un déficit de vitesse et difficulté dans les duels, la volonté fut d'améliorer la préparation des athlètes présélectionnés dans ces deux registres. Au regard quant au nombre d'unités d'entraînement par semaine proposées dans les meilleurs clubs français d'où sont issus les internationaux, ils nous en semblaient préférable de conduire un programme d'individualisation de la préparation physique de nos hockeyeurs afin de leur proposer d'ajouter deux unités d'entraînement personnel par semaine.

Nous avons construit ce plan d'action autour d'un préparateur physique qui établit et suit par mail chaque membre de l'équipe de France. Une batterie de tests a été mise en place et fera l'objet de minima physique à réaliser pour valider sa sélection et son inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.

c) Une formation spécifique des gardiens de but

La durée des stages (4 jours) ne permet pas une approche approfondie de l'entraînement spécifique des gardiens de but. Les EN ont tendance à donner la priorité aux aspects physiques et tactiques de l'équipe sans pouvoir consacrer suffisamment de temps à ces joueurs en particulier. Nous n'arrivons pas à systématiser la présence d'un conseiller technique chargé de l'entraînement de ce poste et par conséquent la programmation d'un stage dédié à l'entraînement des gardiens



de but nous avait donné pleine satisfaction. Nous aimerions pouvoir systématiser la programmation de ce stage spécifique avec pour objectifs

- l'amélioration technique à ce poste
- l'émulation entre les GB par la confrontation des GB de toutes les EDF
- la formation pour les EN et adjoints sur l'entraînement spécifique du GB

d) Une tournée à l'étranger

Pour tout sport collectif, après la phase de préparation vient la phase où nous avons besoin de jouer ensemble. Pour ce faire, il nous faut aller à la rencontre d'équipe étrangère et programmer une tournée de matchs amicaux. Aujourd'hui et pour les années à venir nous sommes en mesure de trouver une opposition satisfaisante en Europe (Italie, Tchéquie, Espagne et Suisse).

15.4.3. La spécificité féminine

Nous avons toujours tenu à apporter aux jeunes femmes les mêmes conditions de préparation et de participation aux compétitions de référence que pour les garçons. Il est donc difficile d'identifier un parcours d'excellence sportive spécifiquement féminin.

La seule différence notable réside dans les âges limites définis par les instances internationales. De ce fait, il n'existe pas de collectif espoir femme mais pour autant le collectif jeune fonctionne avec une palette d'âge plus large. Par ailleurs, les collectifs jeune et senior partagent souvent les jeunes éléments les plus talentueuses.

Le championnat féminin

Même si nous avons déjà exposé le fait que les championnats nationaux sont d'un niveau inférieur à ceux des nations leader, ceci est encore plus vrai pour le championnat féminin qui souffre cruellement d'un manque de confrontation et d'opposition.

Notre volonté est de proposer une profonde réorganisation de cette compétition nationale, quitte à proposer une réglementation spécifique à la constitution des équipes féminines. Ces travaux ne pourront commencer qu'avec la nouvelle équipe dirigeante qui a été élue en mars dernier.

16. IN LINE HOCKEY - COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS HOMMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	2 Podiums sur l'olympiade			

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS DAMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	2 Podiums sur l'olympiade			



COMPETITIONS DE REFERENCE JUNIORS HOMMES					
		2009	2010	2011	2012
Compétitions		CM	CM	CM	CM
Résultats attendus	Top 6 mondial (première participation ?)				

17. IN LINE HOCKEY - SPORTIFS :

17.1. Listes ministérielles		
	CRITERES*	QUOTAS
ELITE	Champion du Monde	
SENIOR	Sélection à la compétition de référence CM Senior	Hommes : 16 Femmes : 16
JEUNE	Sélection à la compétition de référence CM Juniors CM Juniors N-1 et sélection stage senior N	Hommes : 22
ESPOIRS		



17.2. Parcours d'excellence sportive :

Age	Catégories Fédérales	Collectifs	Listes
30 et +		Seniors	*
29			Elite
28			Et
27	Seniors*		Seniors
26			
25			
24			
23	- 23 ans *		
22			
21			
20			
19	Juniors*	* Collectif Juniors	* Jeunes
18			
17			
16	Cadets*	* Collectif Jeunesse	
15			
14			
13			
12			
11			

17.3. Collectif Senior Homme	
Tranche d'âge concernée	20 à 28 ans
Effectifs**	30 athlètes
Objectif sportif	Podium CM
Encadrement national du collectif	1 EN + 1 adjoint vacataire FFRS
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs et stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	<i>En annexe</i>

17.4. Collectif Junior Homme	
Tranche d'âge concernée	16 à 18 ans
Effectifs**	30 athlètes
Objectif sportif	Podium CM
Encadrement national du collectif	1 EN + 1 adjoint vacataire FFRS
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs et stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	<i>En annexe</i>

17.5. Collectif Senior Femme	
Tranche d'âge concernée	14 à 28 ans
Effectifs**	20 athlètes
Objectif sportif	Podium CM
Encadrement national du collectif	1 CTF + 1 adjoint vacataire FFRS
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Clubs et stages Equipe de France
Convention et cahier des charges	<i>En annexe</i>



18. IN LINE HOCKEY - ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

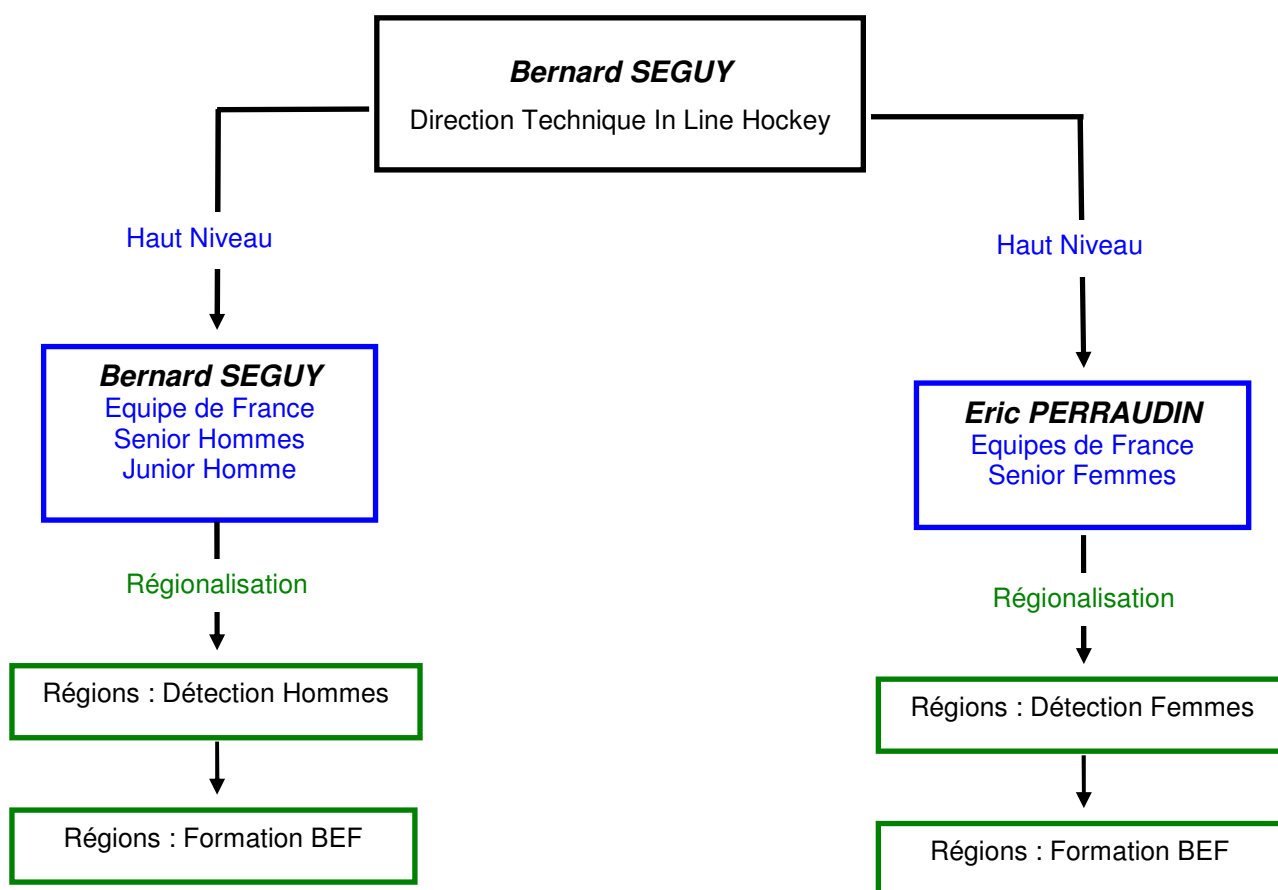
18.1. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral pour l'olympiade 2009 - 2012

Extrait du dossier Reconnaissance de haut niveau.

Les entraîneurs nationaux formulent leurs demandes de formation au DTN qui valide et finance si ces dernières sont en adéquation avec la mise en place d'un projet d'entraînement d'un groupe d'athlètes, d'un pôle ou d'un collectif. Elles peuvent aussi correspondre à la maîtrise de nouveaux outils technologiques nécessaires à l'analyse de la technique sportive ou utilisés pour la conception de documentation technique utilisée pour les futures formations fédérales.

Il est vrai que les entraîneurs utilisent désormais largement le dispositif de formation continue des CTS

18.2. Présenter l'organigramme de la Direction Technique Nationale



19. UN DISPOSITIF FEDERAL COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES

19.1. Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel	
SPORTIFS LISTES EN STRUCTURES*	<p>Le suivi des SHN est le même que l'athlète soit en pôle ou non. L'athlète en pôle bénéficie des moyens mis en place soit <u>par la structure d'accueil (CREPS)</u>:</p> <ul style="list-style-type: none">- service et suivi médical- coordination avec les établissements de formation <p><u>par le pôle</u></p> <ul style="list-style-type: none">- soutien scolaire- cours de rattrapage (absence compétition) <p>Extrait du dossier Reconnaissance de haut niveau</p> <p><u>Le suivi sportif et scolaire</u></p> <p>Le suivi sportif est assuré par l'entraîneur national (EN ou CTN) responsable du collectif. Seuls les athlètes en pôle bénéficient réellement d'un véritable suivi scolaire.</p>
SPORTIFS LISTES HORS STRUCTURES	<p><u>Le suivi social</u></p> <p>Nous ne sommes pas en mesure de parler de suivi social des SHN. Seuls les athlètes qui présentent des difficultés d'ordre social à la suite d'événements particuliers présentent leur demande d'aide à la fédération. Ces demandes transitent généralement par l'entraîneur national du collectif qui est le premier interpellé par les athlètes nécessitant une aide spécifique.</p> <p>Sport exclusivement amateur, la fédération est attentive à la conduite d'un double projet sportif et professionnel. Elle est particulièrement attentive à l'aide qu'elle peut apporter à la reconversion de ses anciens sportifs de haut niveau.</p>

19.2. Outils de contractualisation sportif / fédération
<p>Sportifs listés Elite & Senior Sportifs listés en pôle</p> <p>Convention individuelle précisant la nature et montant de l'aide financière apportée par la fédération pour la réalisation du double projet sportif et professionnel</p>
<p>Sportifs en collectif</p> <p>Signature en début de saison de la Charte des équipes de France qui précise les droits et devoirs des différents partenaires ; fédération, direction technique, athlète et parents pour les mineurs.</p>

19.3. Mode d'attribution des aides personnalisées

Les aides personnalisées sont attribuées aux sportifs de haut niveau présents sur les listes ministérielles. Rappel des critères d'inscription pour l'olympiade 2008 - 2012

Tableau à venir en fonction de la validation des PES

19.3.1. Aides aux projets

Nature des aides

Les aides personnalisées sont attribuées aux SHN afin de les accompagner dans leurs projets sportif et professionnel.

Projet sportif

Une aide peut être apportée afin de financer tout ou partie des frais occasionnés par la planification de cycles complémentaires ou spécifiques d'entraînement. Cette aide n'est pas destinée à financer les frais quotidiens et réguliers d'entraînement qui restent à la charge de l'athlète ou de son club.

L'aide apportée à l'hébergement (internat) des athlètes membres des pôles de la FFRS est de cette nature.

Projet de formation scolaire & professionnelle

Une aide peut être apportée afin de financer tout ou partie des frais liés à l'aménagement de la formation scolaire ou professionnelle afin que l'athlète puisse maintenir un taux d'entraînement compatible avec les objectifs sportifs de haut niveau arrêtés de concert avec l'entraîneur national.

Procédure

Demande

La demande d'aide est formulée par l'athlète auprès de l'Entraîneur national qui transmet au DTN après avoir validé le bien fondé de la demande et sa cohérence aux regards des objectifs sportifs qu'il aura préalablement validés.

Attribution

L'attribution d'une aide est liée à la signature d'une convention entre la fédération et le sportif. Cette convention précise la nature du projet, les engagements du sportif et le montant de l'aide apportée.

19.3.2. Primes à la performance

- ✓ Elles sont versées aux sportifs (ves) médaillé(e)s aux championnats du monde senior.
- ✓ Les résultats obtenus aux championnats d'Europe ne sont pas pris en compte
- ✓ Pour les athlètes des sports individuels, seule la meilleure performance est prise en compte sans possibilité de cumul (ex: médaille d'or + ~~médaille de bronze~~)

Le barème suivant est appliqué

Champion	2 000 €
Médaille d'argent	1 500 €
Médaille de bronze	1 000 €

19.3.3. Le montant des aides

Le montant de l'aide est défini par le DTN après avis de l'Entraîneur national concerné. Il est plafonné comme suit au regard du statut du sportif.

Statut SHN	Primes Perf	Projet Sportif			Projet Professionnel		Plafond
		Entraînement	Matériel	Pôle	CIP MAG	Formation	
Elite	✓	✓	✓	30 % Frais Internat	✓	✓	4 000 €
Senior Podium CM	✓	✓	✓		✓	✓	3 000 €
Senior Finaliste* CM		✓	Forfait 500 €		✓	✓	2 000 €
Senior Sélection CM		✓	Forfait 500 €		✓	✓	1 500 € ou 30 % aide pôle
Jeunes Espoirs							30% aide pôle

* Finaliste CM

Ce sont les huit premiers des épreuves individuelles (Patinage artistique & Course) ou les huit premières équipes des tournois (Hockey). Ce sont les résultats pris en compte pour déterminer le rang mondial de la France (indice Préparation Olympique).